



# COMPTES CONSOLIDÉS

GROUPE LA FRANÇAISE  
1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2025

**LA FRANÇAISE**

*Crédit Mutuel Alliance Fédérale*

**2025**

# Groupe La Française

## *Comptes consolidés*

Comptes annuels du 01/01/2025 au 31/12/2025

# 1

## États financiers

3

1	État consolidé de la situation financière actif	4
2	État consolidé de la situation financière passif	5
3	Compte de résultat consolidé	6
4	Compte de résultat global	7
5	Tableau de flux de trésorerie consolidé	8
6	Variation des capitaux propres consolidés	11

# 2

## Notes annexes

12

1	Éléments significatifs de la période	13
2	Périmètre de consolidation	14
3	Principes et méthodes de consolidation	18
4	Principes comptables	20
5	Gestion des risques financiers	28
6	Notes sur l'état de la situation financière consolidé	31

COMPTES CONSOLIDÉS 2025

# *États financiers*

**LA FRANÇAISE**

Crédit Mutuel Alliance Fédérale

1



# 1 *État consolidé* de la situation financière *actif*

En milliers d'euros	31.12.2025	31.12.2024 corrigé	31.12.2024 publié	Notes
Caisse, Banques centrales	0	0	0	5.1
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	281 565	257 108	257 108	5.2.a
Instruments dérivés de couverture	0	0	0	5.3
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	213	74	74	5.4
Titres au coût amorti	0	0	0	5.7.a
Prêts et créances sur les établissements de crédits et assimilés au coût amorti	88 735	76 352	76 352	5.7.b
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	287	273	273	5.7.c
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	0	0	0	5.6
Actifs d'impôts courants	18 103	16 345	16 345	5.10.a
Actifs d'impôts différés	8 188	8 964	8 964	5.10.b
Compte de régularisation et actifs divers	157 759	147 311	147 311	5.11.a
Actifs non courants destinés à être cédés	0	0	0	2.3.c
Participations dans les entreprises mises en équivalence	0	0	0	5.12
Immeubles de placement	0	0	0	5.13
Immobilisations corporelles	31 689	45 337	45 337	5.14.a
Immobilisations incorporelles	4 314	3 404	2 931	5.14.b
Ecarts d'acquisition	258 535	258 535	258 535	5.15
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>849 388</b>	<b>813 703</b>	<b>813 230</b>	

## 2 État consolidé de la situation financière *passif*

En milliers d'euros	31.12.2025	31.12.2024 corrigé	31.12.2024 publié	Notes
Banques centrales	0	0	0	5.1
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	554	500	500	5.2.b
Instruments dérivés de couverture	0	0	0	5.3
Dettes représentées par un titre au coût amorti	0	0	0	5.8
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés au coût amorti	19 557	21 703	21 703	5.8
Dettes envers la clientèle au coût amorti	0	0	0	5.8
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	0	0	0	5.6
Passifs d'impôts courants	11 373	16 958	16 958	5.10.a
Passifs d'impôts différés	0	0	0	5.10.b
Compte de régularisation et passifs divers	212 706	218 307	218 307	5.11.b
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	0	0	0	2.3.c
Provisions	6 517	7 229	7 229	5.16
Dettes subordonnées au coût amorti	0	0	0	5.17
<b>Capitaux propres totaux</b>	<b>598 683</b>	<b>549 006</b>	<b>548 533</b>	
<b>Capitaux propres – Part du Groupe</b>	<b>591 306</b>	<b>539 220</b>	<b>538 747</b>	<b>5.18.a</b>
Capital et réserves liées	711 984	711 984	711 984	5.18.a
Réserves consolidées	-189 432	-239 977	-240 450	5.18.a
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-831	-663	-663	5.18.b
Résultat de l'exercice	69 585	67 876	67 876	
<b>Capitaux propres – Intérêts minoritaires</b>	<b>7 377</b>	<b>9 786</b>	<b>9 786</b>	
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>849 388</b>	<b>813 703</b>	<b>813 230</b>	

### 3 Compte de résultats *consolidé*

En milliers d'euros	31.12.2025	31.12.2024	Notes
Intérêts et produits assimilés	6 112	8 178	5.20
Intérêts et charges assimilées	-1 512	-1 829	5.20
Commissions (produits)	693 513	672 089	5.21
Commissions (charges)	-268 550	-260 371	5.21
Gains nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	1 100	-3 107	5.22
Gains ou pertes nets sur actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	73	152	5.23.a
Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation des actifs financiers au coût amorti	0	0	5.23.b
Produits des autres activités	13 465	9 169	5.24
Charges des autres activités	-994	-3 450	5.24
<b>Produit net bancaire</b>	<b>443 206</b>	<b>420 831</b>	
Charges générales d'exploitation	-324 245	-317 852	5.25.a et b
Dot/Rep sur amortissements et dépréciations des immos corporelles et incorporelles	-9 536	-14 163	5.25.c
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>109 425</b>	<b>88 816</b>	
Coût du risque de contrepartie	0	-297	5.26
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>109 425</b>	<b>88 519</b>	
Quote-part dans le résultat net des entreprises mises en équivalence	0	0	5.12
Gains ou pertes sur autres actifs	60	14 370	5.27
Variations de valeur des écarts d'acquisition	0	0	5.28
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>109 485</b>	<b>102 889</b>	
Impôts sur les bénéfices	-38 636	-33 072	5.29
<b>Résultat net</b>	<b>70 849</b>	<b>69 817</b>	
Résultat - Intérêts minoritaires	1 264	1 941	
<b>RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE)</b>	<b>69 585</b>	<b>67 876</b>	

## 4 Compte de résultats *global*

En milliers d'euros	31.12.2025	31.12.2024
<b>Résultat net</b>	70 849	69 817
Ecarts de conversion	-111	
<b>Total des gains et pertes recyclables comptabilisés directement en capitaux propres</b>	-111	
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres		
- instruments de capitaux propres à la clôture		
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres		
- instruments de capitaux propres cédés durant l'exercice		
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies	-57	1 625
<b>Total des gains et pertes non recyclables comptabilisés directement en capitaux propres</b>	-57	1 625
<b>RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES</b>	<b>70 680</b>	<b>71 442</b>
Dont part du Groupe	69 416	69 477
Dont part des intérêts minoritaires	1 264	1 965

## 5 *Tableau de flux de trésorerie consolidé*

En milliers d'euros	31.12.2025	31.12.2024
Résultat net	70 849	69 817
Impôts	38 636	33 072
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>109 485</b>	<b>102 889</b>
+/- Dotations nettes aux amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	10 262	12 860
- Dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations *	1 412	0
+/- Dotations nettes aux provisions et dépréciations	-1 268	-2 451
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	0	0
+/- Perte nette/gain net des activités d'investissement	-3	-14 348
+/- (Produits)/charges des activités de financement	0	0
+/- Autres mouvements	-17 078	185 715
<b>= Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements</b>	<b>-6 675</b>	<b>181 776</b>
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	-6 050	14 496
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	0	-87
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-32 272	-174 466
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-786	-17 802
- Impôts versés	-45 191	-28 972
<b>= Diminution/ (augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles</b>	<b>-84 298</b>	<b>-206 831</b>
<b>TOTAL FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE OPERATIONNELLE (A)</b>	<b>18 512</b>	<b>77 834</b>

\* Dépréciation du Fonds de commerce (clientèle) LF SAM pour 1,4 M€

# Tableau de flux de trésorerie *consolidé* – SUITE

En milliers d'euros	31.12.2025	31.12.2024
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-144	-2 156
+/- Flux liés aux immeubles de placement	0	0
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	2 969	-33 213
<b>TOTAL FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT (B)</b>	<b>2 825</b>	<b>-35 369</b>
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-16 280	-1 751
+/- Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	0	0
<b>TOTAL FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT (C)</b>	<b>-16 280</b>	<b>-1 751</b>
<b>EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRESORERIE ET EQUIVALENT DE TRESORERIE (D)</b>	<b>-62</b>	<b>0</b>

# Tableau de flux de trésorerie *consolidé* – SUITE

En milliers d'euros	31.12.2025	31.12.2024
<b>Augmentation/ (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A+B+C+D)</b>	<b>4 995</b>	40 714
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle (A)	18 512	77 834
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)	2 825	-35 369
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)	-16 280	-1 751
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)	-62	0
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture</b>	<b>62 004</b>	21 290
Caisse, banques centrales (actif & passif)	0	0
Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	62 004	21 290
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</b>	<b>66 999</b>	62 004
Caisse, banques centrales (actif & passif)	0	0
Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	66 999	62 004
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE</b>	<b>4 995</b>	40 714

## → Rappel des commentaires 2024

« Perte nette/gain net des activités d'investissement » :

Cession d'une branche de fonds de commerce par le Crédit Mutuel Asset Management au CIC pour 14,4 M€

« Flux liés aux actifs financiers et aux participations » :

Prise de participation pour 14,99 % de l'entité Crédit Mutuel Epargne Salariale par Groupe La Française pour 2 M€.

## 6 *Variation* des capitaux propres *consolidés*

En milliers d'euros	Capital	Primes	Report à nouveau	Réserves consolidées	Résultat net - part du groupe	Capitaux propres - part du groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres consolidés
<b>CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2023</b>	<b>83 627</b>	<b>228 495</b>	<b>0</b>	<b>10 920</b>	<b>-7 225</b>	<b>315 817</b>	<b>10 019</b>	<b>325 836</b>
Affectation du résultat de l'exercice précédent		-5 569	0	-1 656	7 225	0		0
Augmentation de capital	125 727	279 704		0		405 431		405 431
Distribution de dividendes de la société mère						0		0
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées						0	-1 733	-1 733
Variations de périmètre				-243 757		-243 757	-469	-244 226
Résultat consolidé de la période					67 876	67 876	1 941	69 817
Variations des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				1 601		1 601	24	1 625
Autres *				-8 221		-8 221	4	-8 217
<b>CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2024</b>	<b>209 354</b>	<b>502 630</b>	<b>0</b>	<b>-241 113</b>	<b>67 876</b>	<b>538 747</b>	<b>9 786</b>	<b>548 533</b>
Affectation du résultat de l'exercice précédent				67 876	-67 876	0		0
Augmentation de capital				0		0		0
Distribution de dividendes de la société mère				-14 968		-14 968		-14 968
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées						0	-1 056	-1 056
Variations de périmètre				-2 989		-2 989	-2 653	-5 642
Résultat consolidé de la période					69 585	69 585	1 264	70 849
Variations des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				-168		-168		-168
Autres **				1 099		1 099	36	1 135
<b>CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2025</b>	<b>209 354</b>	<b>502 630</b>	<b>0</b>	<b>-190 263</b>	<b>69 585</b>	<b>591 306</b>	<b>7 377</b>	<b>598 683</b>

\* Dont -8 995 K€ liés au changement de méthode d'amortissement chez CMAM

\*\* Dont 518 K€ de neutralisation de la plus value de cession interne titres LFP Multi Alpha de GLF à CMAM ainsi que l'impact des corrections sur les Fonds de commerce de CMAM (+1 907 K€) et LF SAM (-1 434 K€) pour 473 K€

→ **Pour rappel**, la variation de périmètre sur l'exercice 2024 pour 244 M€ est essentiellement liée à l'apport des titres par la Banque Fédérative du Crédit Mutuel (BFCM) pour les nouvelles entités du périmètre de consolidation (CIC Private Debt, Cigogne Management SA, Crédit Mutuel Investment Managers, Crédit Mutuel Asset Management).

COMPTES CONSOLIDÉS 2025

# *Notes annexes*

**LA FRANÇAISE**

*Crédit Mutuel Alliance Fédérale*

2



# 1 Éléments significatifs de la période

## 1.1 Acquisition par GLF de titres New Alpha Asset Management (N2AM) cédés par la MACIF

Le 8 décembre 2025, la MACIF a cédé à GLF l'intégralité des actions (31 439) qu'elle détenait dans N2AM pour un prix unitaire de 121.43 € par action, portant son pourcentage d'intérêt à 66.94%.

## 1.2 Fonds de commerce chez Crédit Mutuel Asset Management (CMAM)

Pour rappel 2024 : A compter du 1er janvier 2024, le CMAM a choisi de pratiquer systématiquement un amortissement linéaire sur 10 ans pour tous les fonds de commerce acquis et figurant au bilan. S'agissant d'un changement de méthode comptable les effets sur les années antérieures à 2024 ont été portés en report à nouveau (impact pour 8 995 K€) tandis que la dotation liée à l'exercice 2024 a été enregistrée en résultat.

Pour l'exercice 2025, une correction d'erreur a été portée en réserves pour 1 907 K€ car le maintien de ces fonds de commerce dans les comptes consolidés est difficilement justifiable eu égard aux IFRS.

## 1.3 Fonds de commerce chez La Française Systematic AM GmbH (LF SAM)

Par le passé, la clientèle comptabilisée dans les comptes consolidés pour 3 200 K€ fut dépréciée partiellement pour -1 766 K€. Compte tenu d'indices de perte de valeur depuis plusieurs années et de difficultés pour justifier la conservation de cet incorporel dans les comptes consolidés, il a été retenu de le déprécier totalement au 31/12/2025, ceci génère un impact en réserves pour -1 434 K€ comme elle résulte d'une correction d'erreur.

## 1.4 Acquisition de parts subordonnée dans un Collateralised Loan Obligation (CLO)

Dans le cadre du développement de l'activité Leverage Loans, la filiale de GLF, CIC PRIVATE DEBT a créé une déclinaison de CLO pour élargir sa surface de distribution. Afin d'accompagner sa filiale dans son développement et de respecter la recommandation de l'AMF, GLF a investi 18 250 K€ dans la tranche subordonnée du CLO «VICTORY STREET II».

## 1.5 Contexte macro-économique et géopolitique

Le contexte d'incertitudes macroéconomiques et géopolitiques persiste, avec la poursuite de la crise ukrainienne et des conflits au Moyen-Orient. Pour rappel, le Groupe Le Française n'étant pas implanté sur ces zones de guerres, les expositions directes dans ces pays sont non significatives. Il reste cependant vigilant sur les conséquences indirectes de ces crises.

Le Groupe suit également les développements en matière de droits de douane, impulsés par le gouvernement américain et les potentielles conséquences économiques sur ses clients. L'incertitude quant à la matérialité et la nature du budget national en France et l'instabilité des gouvernements constituent des incertitudes tant pour le Groupe que pour ses clients.

Face à ce contexte, il suit de manière constante la qualité de ses engagements de crédit, la valorisation de ses portefeuilles, la gestion du risque de taux et sa liquidité. Le groupe possède un dispositif de gouvernance et de pilotage des risques robuste. En outre, la solidité du groupe permettra de faire face à cette situation grâce au niveau de ses capitaux propres, fonds propres prudentiels et des ratios qui en découlent.

## 2 *Périmètre* de consolidation

### 2.1 Entité consolidante

Groupe La Française (la « Société ») est une société anonyme régie par les articles L 225.1 à L 225.270 du Code de Commerce. La société et ses filiales (le Groupe) interviennent dans le domaine de l'asset management autour de **quatre pôles métiers** :

- Activités Financières
- Immobilier
- Plateforme Innovation
- Plateforme Commerciale

**La société a pour activité principale la prise de participations dans toutes sociétés et la fourniture de prestations de services en matière de gestion et d'organisation des entreprises.**

La Société est domiciliée en France. Son siège social est situé au 128 boulevard Raspail, 75006 Paris.

**La société est contrôlée par le Crédit Mutuel Alliance Fédérale.**

Au 31 décembre 2025, Crédit Mutuel Alliance Fédérale regroupe 14 fédérations de Crédit Mutuel : Centre Est Europe, Sud-Est, Ile-de-France, Savoie-Mont Blanc, Midi Atlantique, Loire-Atlantique Centre-Ouest, Centre, Normandie, Dauphiné-Vivarais, Méditerranée, Anjou, Antilles-Guyane, Massif Central et Nord Europe.

**Le Crédit Mutuel Alliance Fédérale est un groupe mutualiste adhérent à un organe central, au sens des articles L.511-30 et suivants du Code monétaire et financier.** Les Caisses locales de Crédit Mutuel, intégralement détenues par les sociétaires, sont à la base du Groupe, selon une structure de contrôle capitalistique en « pyramide inversée ».

Afin de refléter le plus fidèlement possible la communauté d'intérêts de nos sociétaires en consolidation, l'entité « consolidante » est définie de telle sorte à traduire les liens communs de fonctionnement, de solidarité financière et de gouvernance.

---

*Dans ce cadre, l'entité « consolidante » à la tête du Groupe est constituée par les entreprises placées sous le même agrément collectif d'exercice de l'activité bancaire, délivré par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR).*

---

## 2.2 Principes d'inclusion dans le périmètre

**Les principes généraux d'inclusion d'une entité dans le périmètre sont définis par IFRS 10, IFRS 11 et IAS28R.**

Les entités non consolidées sont exclues lorsque le total bilan ou le résultat d'une société n'a pas d'impact supérieur à 1 % sur l'équivalent consolidé.

---

*Une entité peut être incluse dans le périmètre de consolidation nonobstant ce seuil, lorsque son activité ou son développement escompté lui confère la qualité d'investissement stratégique.*

---

**Le périmètre de consolidation est composé :**

- **Des entités contrôlées de manière exclusive :** Le groupe contrôle une entité s'il détient le pouvoir sur l'entité, s'il est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité, et il a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur les rendements qu'il obtient. Les comptes des entités contrôlées sont consolidés par intégration globale. Les comptes des entités contrôlées de manière exclusive sont consolidés par intégration globale.
- **Des entités sous contrôle conjoint :** Le contrôle conjoint est le partage contractuellement convenu du contrôle exercé sur une entité, qui n'existe que dans le cas où les décisions concernant les activités clés requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle. Deux parties ou plus qui exercent un contrôle conjoint constituent un partenariat, qui est soit une entreprise commune, soit une coentreprise :
  - Une entreprise commune est un partenariat dans lequel les parties qui exercent le contrôle conjoint ont des droits sur les actifs, et des obligations au titre des passifs, relatifs à l'entité : il s'agit de comptabiliser les actifs, passifs, produits et charges relatifs aux intérêts détenus dans l'entité.
  - Une coentreprise est un partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint ont des droits sur l'actif net de l'entité : la coentreprise est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.

L'ensemble des entités sous contrôle conjoint du groupe sont des coentreprises au sens d'IFRS 11.

- **Des entités sous influence notable :** Il s'agit des entités qui ne sont pas contrôlées par l'entité consolidante mais sur lesquelles il existe un pouvoir de participation aux politiques financière et opérationnelle. Les titres des entités dans lesquelles le groupe exerce une influence notable sont mis en équivalence.

## 2.3 Périmètre

Le périmètre du Groupe est constitué des entités suivantes :

Société	2025					2024		
	Entrées périmètre 2025	Sorties / Fusions périmètre 2025	Méthode de consolidation	Pourcentage de contrôle du Groupe	Pourcentage d'intérêts du Groupe	Méthode de consolidation	Pourcentage de contrôle du Groupe	Pourcentage d'intérêts du Groupe
La Française Finance Services			IG	100 %	100 %	IG	100 %	100 %
LFFS Luxembourg (succursale de LFFS)	oui		IG	100 %	100 %	NC	0 %	0 %
LFFS Italie (succursale de LFFS)	oui		IG	100 %	100 %	NC	0 %	0 %
LFFS Espagne (succursale de LFFS)	oui		IG	100 %	100 %	NC	0%	0 %
La Française Real Estate Managers			IG	96,6908 %	96,6908 %	IG	96,6908 %	96,6908 %
Groupe la Française			IG	100 %	100 %	IG	100 %	100 %
Crédit Mutuel Impact			IG	99,9994 %	99,9994 %	IG	99,9994 %	99,9994 %
New Alpha Asset Management			IG	66,9377 %	66,9377 %	IG	50,7793 %	52,0472 %
La Française Group UK Finance Ltd			IG	100, %	100, %	IG	100 %	96,6908 %
La Française Group UK Ltd			IG	100 %	100 %	IG	100 %	100, %
La Française Group UK Limited Allemagne (succursale de LFG UK Limited)	oui		IG	100 %	100 %	NC	0 %	0 %
La Française Group Korea (succursale de LFG UK Limited)	oui		IG	100 %	100 %	NC	0 %	0 %
La Française Group Singapore Pte Ltd (succursale de LFG UK Limited)	oui		IG	100 %	100 %	NC	0 %	0 %
LFP Multi Alpha			IG	99,9953 %	99,9953 %	IG	99,9953 %	99,9953 %
La Française Systematic AM GmbH			IG	100 %	100 %	IG	100 %	100 %
Cigogne Management SA			IG	100 %	100 %	IG	100 %	100 %
Crédit Mutuel Asset Management			IG	100 %	100 %	IG	100 %	100 %
Crédit Mutuel Gestion			IG	99,9913 %	99,9913 %	IG	99,9913 %	99,9913 %
CIC Private Debt			IG	100%	100%	IG	100 %	100 %

Des actions de préférence ont été émises au moyen d'augmentations de capital réalisées en 2007 et 2008 dans les filiales suivantes :

- **La Française REM**

Ces actions de préférence n'ont pas de droit de vote mais bénéficient d'un dividende majoré

- **New Alpha Asset Management** – Création d'actions par assemblée générale extraordinaire au 31/10/2019 avec droit de vote et bénéficiant de dividendes prioritaires.

IG : intégration globale

NC : non consolidée

### 2.3.1 Entités intégrées globalement ayant des minoritaires

New Alpha Asset Management	2025	2024
<b>Part des intérêts minoritaires dans les comptes consolidés</b>		
Pourcentage d'intérêt / Pourcentage droits de vote	33 %	49 %
Résultat net revenant aux minoritaires	987	1 446
Montant dans les capitaux propres des intérêts minoritaires	5 327	7 591
Dividendes versés aux minoritaires	918	993
<b>Informations financières relatives à l'entité intégrée globalement *</b>		
Total bilan	13 538	13 692
Résultat net	2 985	3 016
Réserves latentes	0	0
PNB	11 031	11 386

\* Montant avant élimination des comptes et opérations réciproques.

### 2.3.2 Actifs, passifs et résultat des activités non courantes destinées à être cédées

NÉANT

## 3 Principes et méthodes de *consolidation*

### 3.1 Principes Generaux

Le Groupe La Française n'étant pas coté, il n'a aucune obligation d'établir des comptes consolidés selon le référentiel des normes comptables internationales IFRS. Cependant, dans un souci d'une plus grande transparence et d'une meilleure comparabilité avec les entreprises du secteur, le Directoire a décidé d'établir des comptes consolidés annuels en IFRS.

Les états financiers sont présentés suivant le format préconisé par la recommandation n°2022-01 de l'Autorité des Normes Comptables relative aux états de synthèse IFRS1. Ils respectent les normes comptables internationales telles qu'adoptées par l'Union européenne.

Le groupe applique depuis le 1er janvier 2025 les amendements à l'IAS21 adoptés par l'UE tels que présentés ci-après :

- Effets des variations des cours des monnaies étrangères qui précisent les cas dans lesquels une monnaie est convertible en une autre monnaie et, lorsqu'elle ne l'est pas, comment l'entreprise détermine le taux de change à appliquer et quelles informations elle doit fournir.

---

*Le groupe n'étant pas concerné par ces problématiques, il n'y a pas d'impact dans les comptes.*

---

### 3.2 Méthodes et principes de consolidation

Les méthodes de consolidation utilisées sont les suivantes :

#### Intégration globale

Cette méthode consiste à substituer à la valeur des titres chacun des éléments d'actif et de passif de chaque filiale et à isoler la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et dans le résultat. Elle s'applique à toutes les entités sous contrôle exclusif, y compris celles à structure de comptes différente, que l'activité se situe ou non dans le prolongement de celle de l'entité consolidante.

Les intérêts minoritaires correspondent aux participations ne donnant pas le contrôle telles que définies par la norme IFRS 10 et intègrent les instruments qui sont des parts d'intérêts actuelles et qui donnent droit à une quote-part de l'actif net en cas de liquidation et les autres instruments de capitaux propres émis par la filiale et non détenus par le groupe.

#### Mise en équivalence

Il s'agit de substituer à la valeur des titres la quote-part du groupe dans les capitaux propres et le résultat des entités concernées. Elle s'applique à toutes les entités sous contrôle conjoint qualifiées de co-entreprises et à toutes les entités sous influence notable.

#### Elimination des opérations réciproques

Les opérations réciproques significatives sont éliminées entre entités consolidées par intégration globale. Sont considérés comme significatifs les montants supérieurs à 200 K€ en charges et produits et 500 K€ en ce qui concerne le bilan et les engagements. Les résultats de cessions internes font également l'objet d'élimination.

## Regroupements d'entreprises et goodwill

Conformément à IFRS 3R, à la date de prise de contrôle d'une nouvelle entité, les actifs et les passifs ainsi que les passifs éventuels identifiables de l'entité acquise, qui satisfont aux critères de comptabilisation des normes IFRS, sont évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition, à l'exception des actifs non courants classés comme actifs détenus en vue de la vente (IFRS 5), qui sont comptabilisés pour le montant le plus faible entre la juste valeur nette des coûts de vente et leur valeur nette comptable.

Le coût d'acquisition est égal à la juste valeur, à la date d'échange des actifs remis, des passifs encourus ou assumés et des instruments de capitaux propres émis en échange du contrôle de la société acquise. Les coûts directement afférents à l'opération sont comptabilisés dans le résultat de la période.

L'écart d'acquisition, ou survaleur, représente la différence entre le coût d'acquisition et la quote-part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables à la date d'acquisition. IFRS 3R permet la comptabilisation d'un écart d'acquisition total ou partiel, le choix s'effectuant pour chaque regroupement. Dans le premier cas, les intérêts minoritaires sont évalués à la juste valeur (méthode dite du goodwill total) ; dans le second, ils sont basés sur leur quote-part dans les valeurs attribuées aux actifs et passifs de l'acquise (goodwill partiel). Si l'écart d'acquisition est positif, il est inscrit à l'actif et s'il est négatif, il est comptabilisé immédiatement en résultat, en «Variations de valeur des écarts d'acquisition».

Les compléments de prix sont intégrés dans le coût d'acquisition pour leur juste valeur à la date

de prise de contrôle, même s'ils présentent un caractère éventuel. Cet enregistrement est effectué par contrepartie des capitaux propres ou des dettes (en fonction du mode de règlement). Les révisions ultérieures de ces écarts sont enregistrées en résultat pour les dettes financières relevant de la norme IFRS 9 et selon les normes appropriées pour les dettes ne relevant pas d'IFRS 9. Dans le cas des instruments de capitaux propres, ces révisions ne donnent lieu à aucun enregistrement jusqu'au règlement.

Dans le cas d'une variation du pourcentage d'intérêt du groupe dans une entité déjà contrôlée, l'écart entre le coût d'acquisition ou de cession des titres et la quote-part de capitaux propres consolidés que ces titres représentent à la date de leur acquisition ou cession est comptabilisé en capitaux propres.

Les écarts d'acquisition positifs font l'objet de tests de dépréciation afin de s'assurer qu'ils ne subissent pas de dépréciation durable. Ces variations de valeur s'apprécient au niveau des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) qui correspondent aux pôles d'activité du groupe. Si la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle est affecté l'écart d'acquisition est inférieure à sa valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée à hauteur de la différence. Cette dépréciation, constatée en résultat, est irréversible. La valeur recouvrable de l'UGT, déterminée dans le cadre de ces tests, est définie comme étant sa valeur de marché. La valeur de marché correspond au montant susceptible d'être obtenu de la cession de l'UGT dans les conditions de marché prévalant à la date d'évaluation. Les références au marché sont essentiellement constituées par la juste valeur des entités composant l'UGT appréciée au regard

des formules des pactes d'actionnaires ou par les prix observés lors de transactions récentes sur des entités comparables ou bien encore établies par rapport à des multiples. Le cas échéant, la valeur recouvrable peut aussi être basée sur la valeur d'utilité. Celle-ci repose sur une estimation des flux futurs dégagés par l'UGT, tels qu'ils résultent des plans prévisionnels établis chaque année, approuvés par la direction générale du Groupe, et des analyses d'évolution à long terme du positionnement relatif des activités concernées sur leur marché. Ces flux sont actualisés à un taux reflétant le niveau de rendement attendu par un investisseur sur le type d'activité et dans la zone géographique concernés.

Lorsque le goodwill concerne une entreprise associée ou une coentreprise, il est inclus dans la valeur comptable de la valeur de mise en équivalence. Dans ce cas, il n'est pas soumis à des tests de dépréciation séparément de la valeur de mise en équivalence. Lorsque la valeur recouvrable de celle-ci (à savoir la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de la vente) est inférieure à sa valeur comptable, une perte de valeur est comptabilisée et n'est pas affectée à un actif en particulier. Toute reprise de cette perte de valeur est comptabilisée dans la mesure où la valeur recouvrable de la mise en équivalence augmente ultérieurement.

Les états financiers, avant regroupement, sont fondés sur les comptes les plus proches de la date d'acquisition. Les ajustements nécessaires sont comptabilisés pour valoriser les actifs à la date d'acquisition.

---

*La comptabilisation d'un regroupement d'entreprises doit être finalisée dans un délai de douze mois à compter de la date d'acquisition.*

---

## 4 Principes *comptables*

### 4.1 Date de clôture

Toutes les sociétés du groupe incluses dans le périmètre de consolidation arrêtent leurs comptes sociaux au 31 décembre.

### 4.2 Base d'évaluation

Les états financiers établis sous le référentiel IFRS sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des éléments suivants qui sont évalués à la juste valeur :

- Les actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres,
- Les actifs financiers à la juste valeur par résultat,
- Les instruments financiers dérivés.

Ces principes ont été appliqués de façon constante sur les périodes présentées.

### 4.3 Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les états financiers établis sous le référentiel IFRS sont consolidés en euro qui est la monnaie fonctionnelle du Groupe. Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros sauf mention contraire.

### 4.4 Conversion des comptes en devises étrangères

Concernant les comptes des entités étrangères exprimés en devises, le bilan est converti sur la base du cours de change officiel à la date de clôture. La différence sur le capital, les réserves et le report à nouveau, qui résulte de l'évolution des cours de change est inscrite dans les capitaux propres dans le compte «Réserves de conversion». Le compte de résultat est converti sur la base du cours moyen de l'exercice. Les différences de conversion en résultant sont inscrites directement dans le compte «Réserves de conversion». Cet écart est réintégré en résultat en cas de cession ou de liquidation de tout ou partie de la participation détenue dans l'entité étrangère.

### 4.5 Jugements et estimations utilisés dans l'élaboration des états financiers

L'élaboration des états financiers du groupe exige la formulation d'hypothèses afin d'effectuer les évaluations nécessaires et comportent des risques et des incertitudes concernant leur réalisation dans le futur, notamment dans le contexte du conflit ukrainien et des conditions macro-économiques existantes en date de clôture.

Les réalisations futures peuvent être influencées par plusieurs facteurs, notamment :

- Les activités des marchés nationaux et internationaux
- Les fluctuations des taux d'intérêt et de change
- La conjoncture économique et politique dans certains secteurs d'activité ou pays
- Les modifications de la réglementation ou de la législation.

Les estimations comptables nécessitant la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour les évaluations suivantes :

- Juste valeur des instruments financiers non cotés sur un marché actif, la définition d'une transaction forcée ainsi que la définition de ce qu'est un paramètre observable, sont des notions qui requièrent le jugement.
- Régimes de retraites et autres avantages futurs sociaux
- Dépréciation sur actifs
- Provisions
- Dépréciations sur actifs incorporels et écarts d'acquisition.

## 4.6 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles identifiables sont comptabilisées à l'actif du bilan. Elles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité. Les immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan pour leur coût d'acquisition. Elles sont constituées pour partie de fonds de commerce figurant au bilan, qui, en l'absence d'amortissement, font l'objet d'un test de dépréciation en date de clôture. En cas de perte de valeur, une dépréciation est constituée.

Les immobilisations incorporelles sont amorties linéairement sur les durées d'utilité suivantes :  
Logiciels : 2 à 4 ans.

## 4.7 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition, minoré du cumul des amortissements et des pertes éventuelles de valeur. Les actifs d'exploitation sont évalués au coût amorti. Les composants significatifs font l'objet d'un plan d'amortissement sur leur durée de vie utile.

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement sur les durées d'utilité suivantes :  
Aménagements : 4 à 10 ans,  
Matériel informatique : 2 ans.

### 4.7.1 Contrats de location immobilises

#### Le Groupe en tant que preneur

Les contrats de location qui confèrent au preneur le contrôle de l'utilisation d'un actif identifié pour une période donnée en échange d'une contrepartie, entrent dans le champ d'application d'IFRS 16. Les sociétés locataires du Groupe reconnaissent, à l'actif du bilan sous la forme d'un droit d'utilisation en contrepartie d'une dette de loyer, tous les contrats de location quelle que soit leur nature, location simple ou location financement.

La dette de location est initialement déterminée sur la base de la valeur actuelle des paiements locatifs impayés à cette date, actualisés au taux d'intérêt implicite du contrat de location si ce taux est facilement disponible ou au taux d'emprunt marginal spécifique au pays, aux conditions et à la monnaie du contrat. Les paiements locatifs incluent les paiements fixes, les paiements variables fondés sur un indice ou un taux et les paiements découlant d'options raisonnablement certaines d'être exercées.

Après l'évaluation initiale, la dette de location est réduite des paiements effectués et augmentée de la charge d'intérêt. Elle est réévaluée pour refléter toute modification des paiements locatifs futurs en cas de nouvelle négociation avec le bailleur, de changement d'un indice ou d'un taux, ou en cas de ré estimation d'options. Lorsque la dette de location est réévaluée, l'ajustement correspondant est reflété dans le droit d'utilisation, ou le résultat si le droit d'utilisation est déjà ramené à zéro dans le cas d'une réduction du périmètre locatif.

Le droit d'utilisation déterminé à l'origine comprend la dette de location initiale, les coûts directs initiaux et les éventuelles obligations de rénover l'actif, diminués des avantages accordés par le bailleur.

Les droits d'utilisation sont amortis sur la durée du contrat. Au compte de résultat, les charges d'amortissement sont comptabilisées dans le résultat opérationnel et les charges d'intérêts dans le résultat financier. L'impact fiscal de ce retraitement de consolidation est pris en compte via la comptabilisation d'impôts différés.

La durée de location retenue correspond à la période non résiliable, aux périodes couvertes par une option de prolongation dont l'exercice est raisonnablement certain, ainsi qu'aux périodes couvertes par une option de résiliation dont le non-exercice est raisonnablement certain.

Le Groupe applique les exemptions permises par IFRS 16 relatives aux contrats d'une durée inférieure à 12 mois ou lorsque l'actif sous-jacent est de faible valeur (inférieure à 5 000 euros).

#### Le Groupe en tant que bailleur

La politique comptable du groupe n'a pas été modifiée par IFRS 16.

---

*A ce jour, le groupe n'a accordé aucun contrat de location en tant que bailleur.*

---

## 4.8 Instruments et actifs financiers

### 4.8.1 Créances

Selon IFRS 9, le classement et l'évaluation des actifs financiers dépendent du modèle de gestion et des caractéristiques contractuelles des instruments.

L'actif est classé :

- **Au coût amorti**, s'il est détenu en vue de collecter les flux de trésorerie contractuels, et si ses caractéristiques sont similaires à celles d'un contrat dit basique ;
- **En juste valeur par capitaux propres**, si l'instrument est détenu en vue de collecter les flux de trésorerie contractuels et de le vendre en fonction des opportunités, sans pour autant faire du trading, et si ses caractéristiques sont similaires à celles d'un contrat dit basique impliquant implicitement une forte prédictibilité des flux de trésorerie liés (modèle de collecte et vente),
- **En juste valeur par résultat**, si :
  - Il n'est pas éligible aux deux catégories précédentes (car ne remplissant pas le critère « basique » et / ou géré selon le modèle de gestion « autres »), ou
  - Le Groupe choisit de le classer comme tel, sur option, à l'initiation et de manière irrévocable. La mise en œuvre de cette option vise à pallier une incohérence de traitement comptable par rapport à un autre instrument lié.

### 4.8.2 Instruments de capitaux propres acquis

#### Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres

Cette catégorie n'inclut que des titres pour le Groupe. Ils sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur au moment de leur acquisition, en date de règlement et lors des arrêts ultérieurs, jusqu'à leur cession. Les variations de juste valeur sont enregistrées dans une rubrique spécifique des capitaux propres « Gains ou pertes latents ou différés », hors revenus courus. Ces gains ou pertes latents comptabilisés en capitaux propres ne sont pas constatés en compte de résultat, même en cas de cession ou de dépréciation.

Les revenus courus ou acquis sont comptabilisés en résultat, selon la méthode du taux d'intérêt effectif, dans la rubrique « Intérêts et produits assimilés ».

#### Actifs financiers à la juste valeur par résultat

Ils sont comptabilisés lors de leur entrée au bilan à leur juste valeur, ainsi que lors des arrêts ultérieurs, et ce jusqu'à leur cession. Les variations de juste valeur sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ».

Les revenus perçus ou courus des instruments financiers à la juste valeur par résultat sont enregistrés au compte de résultat en produits ou charges d'intérêts.

Les achats et ventes de titres évalués en juste valeur par résultat sont comptabilisés en date de règlement. Les variations de juste valeur entre la date de transaction et la date de règlement sont comptabilisées en résultat.

Au sein du groupe, le FCP « LFP Multi Alpha » est susceptible de détenir des actifs financiers et des instruments dérivés actifs et passifs. Par ailleurs, Groupe La Française et CIC Private Debt détiennent également des instruments financiers émis par des CLO dans le cadre de leur mission de collatéral manager de ces véhicules.

Les instruments dérivés ne sont pas qualifiés d'instruments de couverture.

Les dérivés incorporés à des actifs financiers ne sont plus comptabilisés séparément depuis l'entrée en vigueur de la norme IFRS 9. L'ensemble de l'instrument hybride est enregistré en juste valeur par résultat.



→ A noter que :

- Les actifs financiers sont considérés comme non-basiques et sont enregistrés en juste valeur par résultat,
- Les parts d'OPCVM et d'OPCI ne sont pas des instruments basiques et sont également classées en juste valeur par résultat.

Les excédents de trésorerie sont investis sous forme de valeurs mobilières de placement qui répondent à la définition des équivalents de trésorerie selon IAS 7 (facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et soumis à un risque négligeable de changement de valeur) ou en OPCVM qui ne répondent pas à cette définition et qui sont identifiés en actifs financiers de gestion de trésorerie à l'actif du bilan.

---

*Les gains et les pertes latents par rapport au prix d'acquisition sont systématiquement enregistrés en résultat depuis l'entrée en vigueur de la norme IFRS 9.*

---

### Actifs financiers au coût amorti

Ils incluent principalement : les prêts auprès des établissements de crédit (comptes ordinaires) et les dépôts à court terme.

### Hierarchie de juste valeur

Il existe trois niveaux de juste valeur des instruments financiers :

- **Niveau 1** : prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques ; Sont notamment concernés les titres de créances cotés par au moins trois contributeurs et les dérivés cotés sur un marché organisé ;
- **Niveau 2** : des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix). Sont notamment présentés en niveau 2 les swaps de taux d'intérêt dont la juste valeur est généralement déterminée à l'aide de courbes de taux fondées sur les taux d'intérêt du marché observés à la date d'arrêté ;
- **Niveau 3** : des données relatives à l'actif ou au passif, qui ne sont pas des données observables de marché (données non observables). Figurent notamment dans cette catégorie les titres de participations non consolidées détenus ou non via les entités de capital risque, dans les activités de marché, les titres de créances cotés par un seul contributeur et les dérivés utilisant principalement des paramètres non observables. L'instrument est classé au même niveau de la hiérarchie que le plus bas niveau de la donnée d'entrée qui est importante pour la juste valeur prise dans son ensemble. Compte tenu de la diversité et de la volumétrie des instruments valorisés en niveau 3, la sensibilité de la juste valeur à la variation des paramètres serait peu significative.

## 4.9 Passifs financiers et provisions

### 4.9.1 Passifs financiers

Les passifs financiers sont essentiellement présentés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et concernent des dettes envers les établissements de crédits.

### 4.9.2 Provisions

Les dotations et reprises de provisions sont classées par nature dans les postes de charges et produits correspondants.

Une provision est constituée lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre une obligation née d'un évènement passé et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable. Le montant de cette obligation est actualisé le cas échéant pour déterminer le montant de la provision.

Les provisions constituées par le Groupe couvrent notamment :

- les risques opérationnels,
- les engagements sociaux,
- les risques d'exécution des engagements par signature,
- les litiges et garanties de passif,
- les risques fiscaux.

## 4.10 Produits tirés des contrats conclus avec les clients

La comptabilisation des produits selon IFRS 15 traduit le transfert du contrôle du bien (ou service) à un client, pour le montant auquel le vendeur s'attend à avoir droit.

A cette fin, la norme développe un modèle en cinq étapes, permettant de déterminer quand et pour quel montant les produits des activités ordinaires doivent être comptabilisés :

- Identification du contrat conclu avec le client,
- Identification des obligations de performances incluses dans le contrat,
- Détermination du prix de transaction du contrat,
- Allocation du prix de transaction aux différentes obligations de performance et
- Reconnaissance du revenu lorsqu'une obligation de performance est remplie

Les produits tirés des contrats conclus avec les clients comprennent essentiellement les revenus liés aux prestations de service (commissions de gestion, de transaction et de commercialisation).

La part variable des commissions de gestion est reconnue au moment où elle est acquise car avant cette date, il n'est pas hautement probable qu'elle ne fera pas l'objet d'une révision à la baisse.

Ils sont constatés suivant l'avancement des prestations réalisées, sauf pour les commissions de transaction qui sont comptabilisées au moment de la réalisation du service.

## 4.11 Avantages au personnel

### 4.11.1 Paiements fondés sur base d'actions

Les paiements sur base d'actions concernent les transactions dont le paiement est fondé sur des actions émises par le Groupe, qu'ils soient dénoués par remise d'actions ou réglés en numéraire, le montant dépendant de l'évolution de la valeur des actions.

La charge supportée par le Groupe est évaluée sur la base de la juste valeur à la date de notification des options d'achat ou de souscription d'actions attribuées par certaines filiales. La charge globale du plan est déterminée en multipliant la valeur unitaire de l'option par le nombre estimé d'options qui seront émises au terme de la période d'acquisition des droits, compte tenu des conditions de présence des bénéficiaires.

La charge est constatée en frais de personnel dès la notification et fait l'objet d'un étalement sur la période d'acquisition des droits, sans attendre, le cas échéant, que les conditions nécessaires à l'attribution définitive soient remplies, ni que les bénéficiaires exercent leurs options.

Dans le cas des plans dénoués par remise d'actions, la contrepartie de la charge figure en augmentation des capitaux propres. Pour les plans dénoués en numéraire, la contrepartie est enregistrée en dette. Ce passif fait l'objet d'une réévaluation jusqu'à son extinction, en fonction de la juste valeur de l'action. L'ajustement de valeur se fait également en frais de personnel.

#### 4.11.2 Engagements sociaux

Il s'agit des régimes de retraite, pré-retraite et retraite complémentaires dans lesquels le groupe conserve une obligation formelle ou implicite d'assurer les prestations promises au personnel.

Les engagements sont calculés selon la méthode des unités de crédit projetées, qui consiste à affecter les droits à prestations aux périodes de services en application de la formule contractuelle de calcul des prestations du régime, puis actualisés à partir d'hypothèses démographiques et financières telles que :

- Le taux d'actualisation, déterminé par référence au taux à long terme des emprunts du secteur privé en fonction de la durée des engagements ;
- Le taux d'augmentation des salaires, évalué en fonction des tranches d'âge, des catégories Cadre/Non cadre et des caractéristiques régionales ;
- Les taux d'inflation, estimés par comparaison entre les taux de l'OAT et de l'OAT « inflaté » pour les différentes maturités ;
- Les taux de mobilité des salariés, déterminés par tranches d'âge, sur la base du ratio moyen sur 3 ans du nombre de démissions et licenciements rapporté au nombre de salariés présents à la clôture de l'exercice en CDI ;
- L'âge de départ en retraite : l'estimation est établie par individu sur la base de la date d'entrée réelle ou estimée dans la vie active et des hypothèses liées à la loi portant réforme des retraites, avec un plafonnement maximum à 67 ans ;
- La mortalité selon la table INSEE TH/TF 00-02.

Les différences générées par les changements de ces hypothèses et par les différences entre les hypothèses antérieures et les réalisations constituent des écarts actuariels. Lorsque le régime dispose d'actifs, ceux-ci sont évalués à la juste valeur et les produits d'intérêts qu'ils génèrent impactent le résultat. L'écart entre le rendement réel et les produits d'intérêts générés par ces actifs constitue également un écart actuariel. Les écarts actuariels sont constatés en gains ou pertes latents ou différés, comptabilisés en capitaux propres. Les réductions et liquidations de régime génèrent une variation de l'engagement qui est comptabilisée dans le compte de résultat de l'exercice. Conformément à la décision IFRIC du 20 avril 2021, l'engagement de retraite des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, dont les droits sont plafonnés en fonction d'un nombre d'années d'ancienneté et soumis à la présence du salarié en date de départ à la retraite, est constitué uniquement sur la période précédant l'âge de départ en retraite permettant d'atteindre le plafond (ou entre sa date d'entrée dans l'entreprise et celle de départ en retraite si cette durée est inférieure au plafond).

#### Avantages postérieurs à l'emploi à cotisations définies

Les entités du groupe cotisent à divers régimes de retraite gérés par des organismes indépendants du groupe, pour lesquels elles ne conservent aucune obligation de paiement supplémentaire formelle ou implicite, notamment s'il s'avère que les actifs du fonds ne sont pas suffisants pour faire face aux engagements. Ces régimes n'étant pas représentatifs d'engagement pour le groupe, ils ne font donc pas l'objet d'une provision. Les charges sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel la cotisation est due.

#### Autres avantages à long terme

Il s'agit des avantages à verser, autres que ceux postérieurs à l'emploi et indemnités de fin de contrat, dont le paiement est attendu à plus de douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel le personnel a rendu les services correspondants, comme par exemple les médailles du travail. L'engagement du groupe au titre des autres avantages à long terme est chiffré selon la méthode des unités de crédits projetés. Cependant, les écarts actuariels sont immédiatement constatés en résultat de la période. Les engagements au titre des médailles du travail sont parfois couverts par des contrats d'assurances. Seule la partie non couverte de cet engagement fait l'objet d'une provision.

#### Indemnités de fin de contrat de travail

Ces indemnités résultent de l'avantage accordé par le groupe lors de la résiliation du contrat avant l'âge normal de départ en retraite ou suite à la décision du salarié de partir volontairement en échange d'une indemnité. Ces provisions font l'objet d'une actualisation dès lors que leur paiement est prévu dans un délai supérieur à douze mois après la date de clôture.

#### Avantages à court terme

Il s'agit des avantages dont le règlement est attendu dans les douze mois de la clôture de l'exercice autres que les indemnités de fin de contrat, tels que les salaires, cotisations de sécurité sociale, certaines primes. Une charge est comptabilisée au titre de ces avantages à court terme sur l'exercice au cours duquel les services ayant donné droit à ces avantages ont été rendus à l'entreprise.

## 4.12 Impôts exigibles et impôts différés

Groupe La Française, La Française Finance Services, La Française Real Estate Managers, Crédit Mutuel Asset Management, CIC Private Debt, Crédit Mutuel Impact et Crédit Mutuel Gestion sont membres du groupe fiscal dont la tête est La Caisse Fédérale de Crédit Mutuel depuis le 1er janvier 2022.

La loi de finance pour 2025, adoptée le 14 février 2025, a institué une contribution exceptionnelle sur les bénéfices des entreprises qui réalisent en France un chiffre d'affaires supérieur ou égal à 1 milliard d'euros en 2024 ou 2025.

Cette contribution est assise sur la moyenne de l'impôt sur les sociétés dû au titre de 2024 et 2025 et est soumise à un taux de 20.6 % ou 41.2% selon de chiffre d'affaires (inférieur ou supérieur à 3 milliards).

Aucune entité du Groupe La Française ne dépasse ce seuil d'un milliard d'euros en 2024 ni en 2025, par conséquent, elles ne sont pas concernées par cette disposition.

En application d'IAS 12, des impôts différés sont constatés sur les différences temporaires entre la valeur fiscale et la valeur comptable des éléments du bilan consolidé, à l'exception des écarts d'acquisition.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable par référence au taux de l'impôt sur les sociétés connu à la clôture de l'exercice, et applicable au cours des exercices suivants.

Des actifs nets des passifs d'impôts différés sont constatés lorsque leur probabilité d'utilisation est élevée. Les impôts exigibles ou différés sont comptabilisés comme un produit ou une charge, à l'exception de ceux afférents aux gains ou pertes latents ou différés comptabilisés en capitaux propres, pour lesquels l'impôt différé est imputé directement sur cette rubrique.

Les impôts différés actifs ou passifs sont compensés quand ils trouvent leur origine au sein d'une même entité ou groupe fiscal, relèvent de la même autorité fiscale, et lorsqu'existe un droit légal de compensation.

Les impôts différés ne font pas l'objet d'une actualisation.

### 4.12.1 Amendement à IAS 12 – Réforme fiscale internationale – modèle de règles du Pilier 2

Les règles du Pilier 2 de l'OCDE, reprises par la Directive (UE) 2022/2523 et transposées en France par l'article 33 de la loi de Finance 2024, ont pour but d'instaurer un niveau minimum

d'imposition mondial pour les groupes d'entreprises multinationales et les groupes nationaux de grande envergure dans l'Union Européenne.

Selon celles-ci, un impôt complémentaire est à payer si le taux effectif d'imposition selon les règles Global Anti-Base Erosion (GLoBe) de l'OCDE par juridiction est inférieur à 15%.

IAS 12 prévoit une exemption temporaire obligatoire de comptabilisation des impôts différés liés à Pilier 2. Un chantier a été lancé sur 2023 afin de recenser la liste des juridictions et d'estimer la charge d'impôt courant liée à Pilier 2 dès 2024. L'impact lié à cette réforme fiscale est non significatif pour le groupe.

### 4.12.2 Incertitudes relatives au traitement portant sur l'impôt sur le résultat

Conformément à IFRIC 23, le groupe évalue la probabilité que l'administration fiscale accepte ou non une position retenue. Il en déduit les conséquences sur le résultat fiscal, les bases fiscales, les déficits reportables, les crédits d'impôts non utilisés et les taux d'imposition.

En cas de position fiscale incertaine, les montants à payer sont estimés sur la base du montant le plus probable ou de la valeur attendue selon la méthode qui reflète la meilleure anticipation du montant qui sera payé ou reçu.

### 4.13 Actifs non courants destinés à être cédés et activités abandonnées

Un actif non courant (ou groupe d'actifs) satisfait aux critères de définition des actifs destinés à être cédés, s'il est disponible en vue d'être vendu et, si sa vente est hautement probable et interviendra dans les douze mois.

Les actifs et passifs liés sont présentés sur deux lignes distinctes du bilan, dans les rubriques « actifs non courants destinés à être cédés » et « dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés ». Ils sont comptabilisés au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de cession et ne sont plus amortis. Lorsqu'une perte de valeur est constatée sur ce type d'actifs et de passifs, une dépréciation est enregistrée en résultat.

Des activités sont considérées comme abandonnées, lorsqu'il s'agit d'activités destinées à être cédées, d'activités arrêtées, et de filiales qui ont été acquises uniquement dans la perspective d'être vendues. Elles sont présentées sur une ligne distincte du compte de résultat, dans la rubrique « gains et pertes nets d'impôts sur activités abandonnées ».

### 4.14 Information sectorielle

Le Groupe La Française exerce ses activités dans le seul secteur de la gestion pour compte de tiers. Il comporte donc un seul secteur opérationnel au sens de la norme IFRS 8.

En effet, la performance opérationnelle du Groupe n'est pas suivie à un niveau plus fin que le Groupe dans son ensemble, elle est du ressort du directoire du Groupe La Française. Les éléments qui sont revus à un niveau plus fin sont limités mensuellement à des informations de volume d'activité du Groupe (collecte, encours) et périodiquement à des informations portant sur les produits nets de commission par segment de clientèle. Le Groupe considère que l'ensemble de ces informations correspond davantage à un suivi de l'activité commerciale qu'à une mesure de performance opérationnelle destinée à prendre des décisions d'allocation de ressources.

### 4.15 Garanties financières et engagements de financement

Les garanties financières sont assimilées à un contrat d'assurance lorsqu'elles prévoient des paiements spécifiques à effectuer pour rembourser leur titulaire d'une perte qu'il encourt en raison de la défaillance d'un débiteur spécifié à effectuer un paiement à l'échéance en vertu d'un instrument de dette.

Conformément à IFRS 4, ces garanties financières restent évaluées selon les normes françaises, soit en hors-bilan, dans l'attente d'un complément normatif qui devrait parfaire le dispositif actuel. Par conséquent, ces garanties font l'objet d'une provision au passif en cas de sortie de ressource probable.

En revanche, les contrats de garanties financières qui prévoient des paiements en réponse aux variations d'une variable financière (prix, notation ou indice de crédit...) ou d'une variable non financière, à condition que dans ce cas la variable ne soit pas spécifique à une des parties au contrat, entrent dans le champ d'application d'IFRS 9. Ces garanties sont alors traitées comme des instruments dérivés.

## 5 Gestion des *risques financiers*

La société GLF est une holding regroupant un ensemble de société de gestion agréées AMF/APCR. Le Groupe gère des actifs pour le compte de tiers (OPCVM, FIA, mandats de gestion) et n'effectue pas de prise de position pour compte propre sauf dans 2 cas :

1. Dans le cadre de seeding de fonds de valeur mobilière, au travers du véhicule Multi Alpha. Dans ce cadre, le portefeuille doit être couvert au maximum, il doit avoir un impact en P&L (var annuelle de MTM) de 2M€. Un suivi de la couverture est effectué par le département des risques de Crédit Mutuel Asset Management (CMAM) en façon hebdomadaire.
2. Dans le cadre de l'activité de CLO qui implique une obligation de rétention de 5% des montants titrisés soit un montant de 21,6M€ à fin décembre 2025.

L'ensemble de sa trésorerie est investi dans des SICAV de trésorerie que ce soit son excédent de liquidité ou le cantonnement des FP réglementaires des entités régulées du groupe.

En conséquence, son bilan propre présente une structure légère, composée principalement de créances clients au titre des commissions de gestion, de trésorerie opérationnelle et de dettes d'exploitation.

Conformément à IFRS 7, la présente note décrit les risques financiers auxquels le groupe est exposée au titre de son bilan propre — risque de crédit, risque de liquidité et risque de marché — ainsi que les politiques et procédures mises en œuvre pour les gérer et les mesurer.

### 5.1 Risque de crédit

#### 5.1.1 Nature et origine du risque

Le risque de crédit correspond au risque de perte financière en cas de défaillance d'une contrepartie sur ses obligations contractuelles. Pour le Groupe, ce risque provient principalement :

- des créances clients relatives aux commissions de gestion facturées et non encore encaissées ;
- des dépôts de trésorerie et placements à court terme auprès d'établissements de crédit ;
- le cas échéant, d'avances sur commissions consenties dans le cadre de mandats spécifiques.

#### 5.1.2 Politique de gestion

Le Groupe gère le risque de crédit selon les principes suivants :

- En ce qui concerne les créances clients relatives aux commissions de gestion facturées et non encore encaissées, on notera que les contreparties sont des fonds d'investissement gérés par le Groupe ou des mandats pour les lesquels le Groupe dispose de droit de prélèvement. Le groupe n'est donc pas exposé au risque de crédit en cas de défaillance d'une contrepartie.
- L'ensemble des excédents de trésorerie est déposé auprès du groupe Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

#### 5.1.3 Qualité du crédit

Les créances clients des Sociétés sont très majoritairement détenues sur des véhicules d'investissement réglementés (OPCVM, FIA) ou des investisseurs institutionnels (compagnies d'assurance, caisses de retraite, fonds souverains) et ces contreparties présentent historiquement un risque de défaut très faible.

#### 5.1.4 Pertes de crédit attendues (ECL-IFRS 9)

Le Groupe n'a pas de pertes de crédits attendues de part un historique de perte quasiment nul.

## 5.2 Risque de liquidité

### 5.2.1 Nature et origine du risque

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe ne soit pas en mesure de faire face à ses engagements financiers à leur échéance dans des conditions normales de marché. Ce risque provient principalement de l'inadéquation potentielle entre les entrées de trésorerie (encaissement des commissions de gestion) et les sorties liées aux charges fixes d'exploitation, aux loyers (IFRS 16) et aux obligations fiscales et sociales.

### 5.2.3 Analyse des échéances des passifs financiers

Le tableau ci-contre présente les flux de trésorerie contractuels non actualisés des passifs financiers du Groupe, ventilés par tranche d'échéance résiduelle au 31/12/2025.

Les dettes locatives sont comptabilisées conformément à IFRS 16 et correspondent aux engagements de loyers au titre des baux de bureaux de la Société.

*Au 31/12/2025, la trésorerie disponible de la Société s'élève à 88 M€, plus 130 M€ représentant les fonds propres réglementaires nécessaires soit au total 218 M€, soit 8 mois de charges.*

### 5.2.2 Politique de gestion

Les sociétés du groupe gèrent leur risque de liquidité selon les principes suivants :

- Maintien d'un coussin de trésorerie disponible couvrant au minimum 25% des charges fixes annuelles, révisé trimestriellement par la Direction Financière conformément à la réglementation AMF ;
- Disponibilité d'une ligne de crédit confirmée et non tirée de 10M€ auprès du CIC et de 15M€ Crédit Mutuel Nord Europe, renouvelable annuellement.

En milliers d'euros au 31.12.2025	≤ 1 an	1 an < ≤ 3 ans	3 ans < ≤ 6 ans	6 ans <	TOTAL
Passifs financiers détenus à des fins de transaction				554	554
Passifs financiers évalués au coût amorti	410	15 000		4 147	19 557
Autres créditeurs divers- Dettes fournisseurs	25 542				25 542
Autres créd. divers- Dettes fiscales et sociales	85 149				85 149
Obligations locatives - Immobilier	8 436	13 892	3 616	1 919	27 863
Autres dettes	72 891	1 260			74 151
<b>TOTAL</b>	<b>192 428</b>	<b>30 152</b>	<b>3 616</b>	<b>6 620</b>	<b>232 816</b>

## 5.3 Risque de marché

Le Groupe n'effectue pas d'opérations pour compte propre et ne détient pas de portefeuille de négociation. Le risque de marché pesant sur son bilan propre est donc structurellement limité hormis les 2 cas évoqués ci-dessus.

### 5.3.1 Risque de change

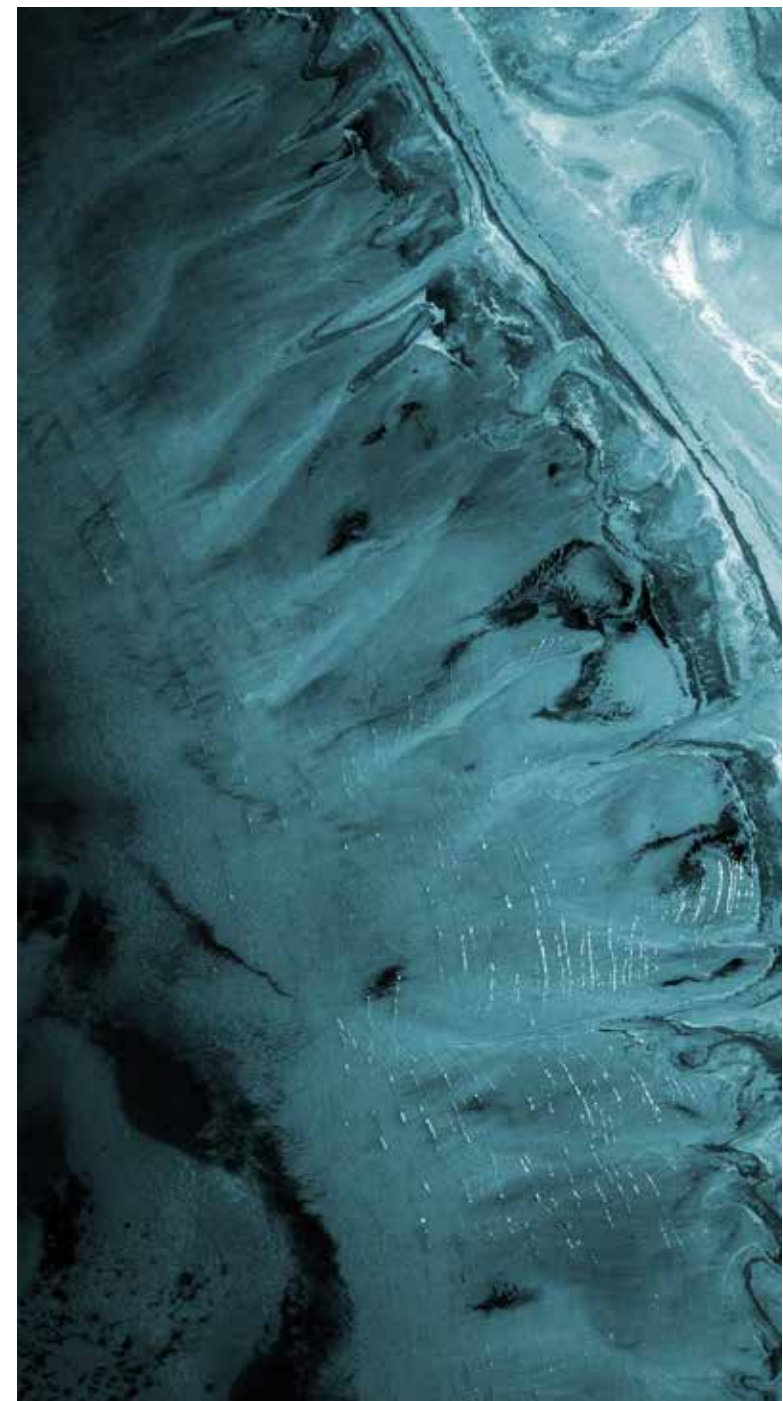
Le Groupe n'est que très marginalement exposé au risque de change, l'ensemble de son activité étant très majoritairement tant coté revenu que charge en euro.

### 5.3.2 Risque de taux d'intérêt

La trésorerie du Groupe est placée à court terme (comptes à terme, OPCVM monétaires). Les dettes locatives comptabilisées en application d'IFRS 16 sont à taux fixe et ne sont donc pas exposées au risque de taux.

## 5.4 Évolution de la politique de gestion des risques

Au cours de l'exercice clos le 31/12/2025, la politique de gestion des risques financiers du Groupe n'a pas connu de modification significative par rapport à l'exercice précédent.



## 6 Notes sur l'état de la *situation financière* consolidé

Toutes les notes sont présentées en milliers d'euros.

### 6.1 Caisse, banques centrales (actif/passif)

NÉANT

### 6.2 Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat

#### 6.2.1 Actifs financiers à la juste valeur par résultat

	2025				2024			
	Transaction	Juste valeur sur option	Autres JVPR	Total	Transaction	Juste valeur sur option	Autres JVPR	Total
<b>Titres</b>	0	0	281 565	281 565	0	0	257 108	257 108
- Effets publics	0	0	0	0	0	0	0	0
- Obligations et autres titres de dettes	0	0	277 116	277 116	0	0	254 358	254 358
Cotés	0	0	0	0	0	0	0	0
Non cotés*	0	0	277 116	277 116	0	0	254 358	254 358
dont OPC	0	0	255 483	255 483	0	0	245 831	245 831
- Actions et autres instruments de capitaux propres	0	0	2 315	2 315	0	0	621	621
Cotés	0	0	0	0	0	0	0	0
Non cotés	0	0	2 315	2 315	0	0	621	621
- Titres immobilisés	0	0	2 134	2 134	0	0	2 129	2 129
Parts dans les entreprises liées	0	0	2 134	2 134	0	0	2 129	2 129
<b>Instruments dérivés</b>	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Autres actifs classés à la JVPR</b>	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>281 565</b>	<b>281 565</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>257 108</b>	<b>257 108</b>

#### Principale participation non consolidée comptabilisée à la juste valeur par résultat

		% détenu	JV au 31/12/2025	Capitaux propres	Total bilan	PNB ou CA	Résultat
Crédit Mutuel Epargne Salariale	Non coté	15%	2 029	29 982	115 812	37 500	1 760

\* Dont 8,5 M€ : CLO chez CIC Private Debt au 31/12/2024 et 21,6 M€ au 31/12/2025 avec 9,9 M€ chez CIC Private Debt et 11,8 M€ chez GLF

### 6.2.2 Passifs financiers à la juste valeur par résultat

	2025	2024
Passifs financiers détenus à des fins de transaction *	554	500
Passifs financiers à la juste valeur sur option par résultat	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>554</b>	<b>500</b>

\* Concernent des instruments dérivés de transaction.

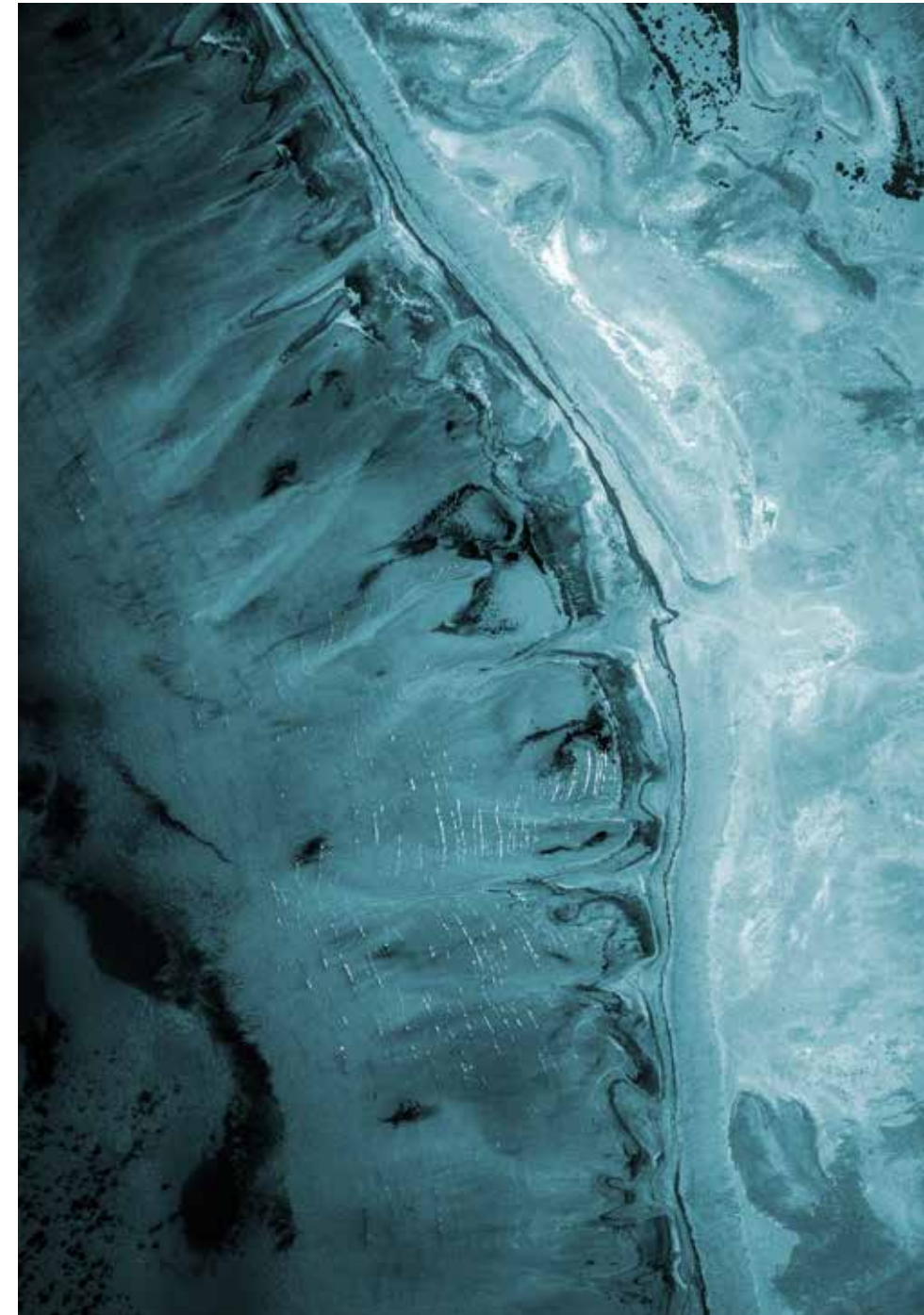
Le FCP « LFP Multi Alpha » détient des instruments financiers dérivés passifs au 31 décembre 2025 pour un montant de 554 K€ contre 500 K€ au 31 décembre 2024.

### 6.3 Instrument dérivés de couverture

Parmi les entités du Groupe, seuls le FCP « LFP Multi Alpha » est susceptible de détenir des instruments dérivés à la juste valeur par résultat. Le FCP ne détient aucun instrument dérivé actif au 31 décembre 2025.

### 6.4 Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres

	2025	2024
<b>Titres immobilisés</b>	<b>213</b>	<b>74</b>
- Titres de participations	1	1
- Autres titres détenus à long terme	0	0
- Parts dans les entreprises liées	212	73
<b>Sous-total instruments de capitaux propres</b>	<b>213</b>	<b>74</b>
<b>TOTAL</b>	<b>213</b>	<b>74</b>
Dont plus ou moins values latentes constatées en capitaux propres	0	0
Dont titres de participation cotés.	0	0



## 6.5 Hiérarchie de la juste valeur des instruments financiers évalués à la juste valeur au bilan

	2025				2024			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	TOTAL	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	TOTAL
<b>ACTIFS FINANCIERS IFRS 9</b>								
<b>Juste valeur par capitaux propres</b>	0	63	150	213	0	63	11	74
– Participations et ATDLT	0	0	1	1	0	0	1	1
– Parts entreprises liées	0	63	149	212	0	63	10	73
<b>Transaction / JVO /Autres</b>	0	277 116	4 449	281 565	511	245 831	10 766	257 108
– Obligations et autres titres de dettes – Autres JVPR	0	277 116	0	277 116	0	245 831	8 527	254 358
– Actions et autres instruments de capitaux propres – Autres JVPR	0	0	2 315	2 315	511	0	110	621
– Parts entreprises liées – Autres JVPR	0	0	2 134	2 134	0	0	2 129	2 129
<b>Instruments dérivés de couverture</b>	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	0	277 179	4 599	281 778	511	245 894	10 777	257 182
<b>PASSIFS FINANCIERS IFRS 9</b>								
<b>Transaction / JVO</b>	0	554	0	554	0	500	0	500
– Dérivés et autres passifs financiers – Transaction	0	554	0	554	0	500	0	500
<b>Instruments dérivés de couverture</b>	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	0	554	0	554	0	500	0	500

**Niveau 1** : cours coté sur un marché actif.

**Niveau 2** : cours de marchés actifs pour des instruments semblables et techniques de valorisation dont toutes les données importantes sont fondées sur des informations de marché observables.

**Niveau 3** : valorisation sur la base de modèles internes contenant des données non observables significatives.

*Il n'y a pas eu de transfert entre niveau 1 et 2.*

## 6.6 Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux

NÉANT

## 6.7 Juste valeur des actifs financiers au coût amorti

	2025	2024
Titres au coût amorti	0	0
Prêts et créances sur les établissements de crédit	88 735	76 352
Prêts et créances sur la clientèle	287	273
<b>TOTAL</b>	<b>89 022</b>	<b>76 625</b>

Les « prêts et créances sur établissements de crédit » concernent principalement des comptes courants, ils s'élevent à 72 M€ au 31/12/2025 contre 66 M€ au 31/12/2024 ainsi qu'un « prêts et compte à terme » chez Cigogne pour 12 M€ au 31/12/2025 contre 9 M€ au 31/12/2024 avec une entité du Groupe Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

## 6.8 Juste valeur des passifs financiers au coût amorti

	2025	2024
Dettes représentées par un titre au coût amorti	0	0
Dettes envers les établissements de crédit	19 557	21 703
Dettes envers la clientèle au coût amorti	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>19 557</b>	<b>21 703</b>

Le solde du compte des dettes envers les établissements de crédit concerne pour 15 M€ au 31/12/2025 (échéance le 18/12/2028, taux d'intérêt contractuel fixe à 1.5%) et 18 M€ au 31/12/2024 un emprunt à terme par Groupe la Française vis-à-vis du Crédit Mutuel Nord Europe.

## 6.9 Valeurs brutes et cadrage des dépréciations

### 6.9.1 Valeurs brutes soumises à dépréciation

<b>Actifs financiers au coût amorti – prêts et créances Etablissements de crédit soumis</b>
- aux pertes attendues à 12 mois (S1)
- aux pertes attendues à maturité (S2)
- aux pertes attendues sur actifs dépréciés (S3) à la clôture et dès l'origine
<b>Actifs financiers au coût amorti – prêts et créances sur la clientèle soumis</b>
- aux pertes attendues à 12 mois (S1)
- aux pertes attendues à maturité (S2)
- dont créances clients relevant d'IFRS 15
- aux pertes attendues sur actifs dépréciés (S3) à la clôture mais non dépréciés dès l'origine
- aux pertes attendues sur actifs dépréciés (S3) à la clôture et dès l'origine
<b>TOTAL</b>

2024	Acquisition / production	Vente / remboursement	Transfert	Autres	2025
76 352	8 883	0	0	3 500	88 735
76 352	8 883	0	0	3 500	88 735
0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0
273	147	-133	0	0	287
273	147	-133	0	0	287
0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0
76 625	9 030	-133	-	3 500	89 022

### 6.9.2 Valeurs brutes soumises à dépréciation

NÉANT : Les pertes attendues selon IFRS9 sont négligeables.

## 6.10 Impôts

### 6.10.1 Impôts courants

	2025	2024
Actif (par résultat)	18 103	16 345
Passif (par résultat)	11 373	16 958

### 6.10.2 Impôts différés

	2025	2024
Actif (par résultat)	7 940	8 733
Actif (par capitaux propres)	248	231
Passif (par résultat)	0	0
Passif (par capitaux propres)	0	0

### Répartition des impôts différés par grandes catégories

	2025		2024	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Reports fiscaux déficitaires				
Différences sociales / Fiscales	7 860		8 075	
Provision pour régime de retraite	25		574	
Titres évalués à la juste valeurs / autres	303		315	
<b>TOTAL des actifs et passifs d'impôts différés</b>	<b>8 188</b>	<b>0</b>	<b>8 964</b>	<b>0</b>

Les impôts différés sont calculés selon le principe du report variable.

## 6.11 Comptes de regularisation et actifs et passifs divers

### 6.11.1 Compte de régularisation et actifs divers

	2025	2024
<b>Comptes de régularisation actif</b>		
Produits à recevoir	94 212	80 241
Comptes de régularisation divers	4 795	2 394
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>99 007</b>	<b>82 635</b>
<b>Autres actifs</b>		
Débiteurs divers	58 731	64 655
Stocks et assimilés	21	21
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>58 752</b>	<b>64 676</b>
<b>TOTAL</b>	<b>157 759</b>	<b>147 311</b>

Le poste des « débiteurs divers » est principalement constitué de créances clients.

### 6.11.2 Compte de régularisation et passifs divers

	2025	2024
<b>Comptes de régularisation passif</b>		
Charges à payer	55 002	58 131
Produits constatés d'avance	53	52
Comptes de régularisation divers	97	0
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>55 152</b>	<b>58 183</b>
<b>Autres passifs</b>		
Obligations locatives - Immobilier	27 863	40 169
Versements restant à effectuer sur titres	3	4
Créditeurs divers	129 687	119 951
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>157 553</b>	<b>160 124</b>
<b>TOTAL</b>	<b>212 705</b>	<b>218 307</b>

Le poste des « créditeurs divers » est constitué de dettes fournisseurs, de dettes sociales ainsi que de dettes vis-à-vis de l'Etat (impôts, taxes et TVA) et « autres dettes ». Les charges à payer comprennent des charges à payer sur frais généraux, personnel et comptes rattachés mais également des prestations groupe avec le Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

### 6.11.3 Obligations locatives par durée résiduelle

	≤ 1 an	1 an < ≤ 3 ans	3 ans < ≤ 6 ans	6 ans < ≤ 9 ans	> 9 ans	2025
<b>Obligations locatives</b>	<b>8 436</b>	<b>13 892</b>	<b>3 616</b>	<b>1 919</b>	<b>-</b>	<b>27 863</b>
- Immobilier	8 436	13 892	3 616	1 919	-	27 863
- Autres	0	0	0	0	0	0
	≤ 1 an	1 an < ≤ 3 ans	3 ans < ≤ 6 ans	6 ans < ≤ 9 ans	> 9 ans	2024
<b>Obligations locatives</b>	<b>8 399</b>	<b>17 885</b>	<b>8 951</b>	<b>4 925</b>	<b>9</b>	<b>40 169</b>
- Immobilier	8 399	17 885	8 951	4 925	9	40 169
- Autres	0	0	0	0	0	0

### 6.12 Participation dans les entreprises mises en équivalence

NÉANT

### 6.13 Immeubles de placement

NÉANT

### 6.14 Immobilisations corporelles et incorporelles

Immobilisations corporelles	2024	Augmentation	Diminution	Autres	2025
<b>Coût historique</b>					
Constructions d'exploitation	0	3	0	705	708
Droits d'utilisation - Immobilier	49 617	1 995	-5 962	-42	45 608
Droits d'utilisation - Autres	262	0	-11	-11	240
Autres immobilisations corporelles	13 838	456	-758	-863	12 673
<b>TOTAL</b>	<b>63 717</b>	<b>2 454</b>	<b>-6 731</b>	<b>-211</b>	<b>59 229</b>
<b>Amortissement et dépréciation</b>					
Constructions d'exploitation	0	-26	0	-405	-431
Droits d'utilisation - Immobilier	-10 160	-8 584	411	-274	-18 607
Droits d'utilisation - Autres	-120	-63	5	5	-173
Autres immobilisations corporelles	-8 100	-1 237	559	449	-8 329
<b>TOTAL</b>	<b>-18 380</b>	<b>-9 910</b>	<b>975</b>	<b>-225</b>	<b>-27 540</b>
<b>MONTANT NET</b>	<b>45 337</b>	<b>-7 456</b>	<b>-5 756</b>	<b>-436</b>	<b>31 689</b>

Immobilisation incorporelles	2024	Augmentation	Diminution	Autres	2025
<b>Coût historique</b>					
Immobilisations générées en interne	0	0	0	0	0
Immobilisations acquises	23 371	397	-61	-11 381	12 326
- logiciels	4 581	147	0	369	5 097
- autres*	18 790	250	-61	-11 750	7 229
<b>TOTAL</b>	<b>23 371</b>	<b>397</b>	<b>-61</b>	<b>-11 381</b>	<b>12 326</b>
<b>Amortissement et dépréciation</b>					
Immobilisations générées en interne	0	0	0	0	0
Immobilisations acquises	-20 440	-1 764	0	14 192	-8 012
- logiciels	-4 041	-351	0	-339	-4 731
- autres*	-16 399	-1 413	0	14 531	-3 281
<b>TOTAL</b>	<b>-20 440</b>	<b>-1 764</b>	<b>0</b>	<b>14 192</b>	<b>-8 012</b>
<b>MONTANT NET</b>	<b>2 931</b>	<b>-1 367</b>	<b>-61</b>	<b>2 811</b>	<b>4 314</b>

Les contrats sont gérés par l'outil commun de gestion des contrats de locations selon IFRS16 du Groupe Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

\* colonne «Autres» : Fonds de commerce chez Crédit Mutuel Asset Management & LF SAM

## 6.15 Goodwill

	2024	Augmentation	Diminution	Autres	2025
Ecart d'acquisition brut	258 535	0	0	0	258 535
Dépréciations	0	0	0	0	0
<b>ECART D'ACQUISITION NET</b>	<b>258 535</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>258 535</b>

	Détenue	2024	Entrée de périmètre	Dépréciation de la période	Changement de méthode de consolidation /Cession /Liquidation	2025
LFPI fusionnée dans LFP	LFAM	158 840				158 840
ALTERAM fusionnée dans LFP	LFAM	33 869				33 869
UFG IM	LFAM	8 036				8 036
Invesco (UFG IM)	LFAM	2 015				2 015
IM (rachat de mino)	LFAM	1 266				1 266
La Française REM (rachat de mino)	La Française REM	1 335				1 335
Groupe La Française / Corime	La Française REM	554				554
La Française AM Finance Services (rachat de mino)	LFAM Finance Services	810				810
Veritas Portfolio GmbH & Co. KG	Veritas Portfolio GmbH & Co. KG	16 585				16 585
New Alpha AM	New Alpha	5 856				5 856
Inflection Point by La Française	Inflection Point by La Française	2 833				2 833
<b>Détentrice Groupe La Française</b>		<b>231 999</b>	-	-	-	<b>231 999</b>
FDC Corime	La Française REM	11 081				11 081
FDC Selectigest	La Française REM	6 570				6 570
UFG Immobilier	La Française REM	5 822				5 822
Eurogérance fusionnée chez REM	La Française REM	1 567				1 567
Autres	La Française REM	545				545
Franklin Gérance fusionnée dans LF REM	La Française REM	951				951
<b>Détentrice La Française REM</b>		<b>26 536</b>	-	-	-	<b>26 536</b>
<b>TOTAL</b>		<b>258 535</b>	-	-	-	<b>258 535</b>

Un test de dépréciation a été effectué par un cabinet externe (Accuracy), leurs travaux ont conclu à une Valeur de Marché des capitaux propres de l'ensemble GLF consolidé s'élevant entre 1 142 M€ et 1 276 M€, respectivement dans le cadre des scénarios bas et central de la méthode des « Discounted Cash Flows ».

## 6.16 Provisions et passifs éventuels

### 6.16.1 Provisions

	2024	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice (provision utilisée)	Reprises de l'exercice (provision non utilisée)	Autres variations	2025
<b>Provisions pour risques</b>	410	1 134	-260	0	0	1 284
Provisions pour litiges	410	486	-260	0	0	636
Provisions pour risques sur créances diverses	0	648	0	0	0	648
<b>Autres provisions</b>	2 039	965	-1 028	0	260	2 236
- Provision pour épargne logement	0	0	0	0	0	0
- Provisions pour éventualités diverses	2 039	965	-1 028	0	260	2 236
- Autres provisions	0	0	0	0	0	0
<b>Provisions pour engagements de retraite</b>	4 780	1 497	-1 232	-2 048	0	2 997
<b>TOTAL</b>	<b>7 229</b>	<b>3 596</b>	<b>-2 520</b>	<b>-2 048</b>	<b>260</b>	<b>6 517</b>

La dotation pour risques sur créances diverses pour 648 K€ concerne LF REM.

Concernant les provisions pour litiges, LF REM a effectué sur l'exercice 2025 une dotation pour 450 K€.

La dotation et reprises aux provisions pour éventualités diverses correspondent essentiellement à la provision sur abondement de charges.

### 6.16.2 Engagements de retraite et avantages similaires

	2024	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Autres variations	2025	Régime à prestations définies : Principales hypothèses actuarielles	2024	2025
Engagements de retraite à prestations définies et assimilés hors caisses de retraite :						Taux d'actualisation (1)	3,50%	3,80%
Indemnités de fin de carrière	2 238	176	-2 316	0	98	Taux attendu d'augmentation des salaires (2)		2,50%
Primes liées aux médailles du travail (autres avantages à long terme)	2 542	1 321	-964	0	2 899			
<b>TOTAL COMPTABILISÉ</b>	<b>4 780</b>	<b>1 497</b>	<b>-3 280</b>	<b>0</b>	<b>2 997</b>			

(1) Le taux d'actualisation, déterminé par référence aux taux long terme des emprunts du secteur privé, est estimé à partir de l'indice IBOXX.

(2) L'augmentation annuelle des salaires est l'estimation de l'inflation future cumulée à la hausse des salaires; elle est également fonction de l'âge du salarié.

Il n'y a pas d'avantages postérieurs à l'emploi accordés aux dirigeants.

Pour rappel 2024 : Le Groupe La Française a adhéré au socle social du Crédit Mutuel Alliance Fédérale le 1er janvier 2024 ce qui explique la baisse significative de la provision pour engagement de retraite sur l'exercice. La subrogation des ACM (Assurances du Crédit Mutuel) relatives aux engagements de départs à la retraite est à 100 % pour le Crédit Mutuel Asset Management, Groupe la Française, la Française Real Estate Managers, la Française Finance Services et de 60 % pour le Crédit Mutuel Gestion ainsi que le CIC Private Debt.

Au 31/12/2025, la subrogation des ACM relative aux engagements de départs à la retraite est désormais de 100% pour Crédit Mutuel Gestion et CIC Private Debt, ce qui explique la reprise importante sur l'exercice 2025. La provision restante concernant cet engagement concerne uniquement N2AM.

## 6.17 Dettes subordonnées

NÉANT

## 6.18 Réserves liées au capital et réserves

### 6.18.1 Capitaux propres part du Groupe (hors résultat et gains et pertes latents)

	2025	2024		2025	2024
Capital et réserves liées au capital	711 984	711 984	Gains ou pertes latents ou différés* liés aux :		
- Capital	209 354	209 354	- actifs financiers en juste valeur par capitaux propres non recyclables - instruments de capitaux propres		
- Prime d'émission, apport, fusion, scission, conversion	502 630	502 630	- écarts de conversion	-111	
Réserves consolidées	-189 432	-240 450	- écarts actuariels sur les régimes à prestations définies	-720	-663
- dont résultat de cession sur instruments de capitaux propres	766	762	- Autres		
- Report à nouveau	24 770	0	<b>TOTAL</b>	<b>-831</b>	<b>-663</b>
<b>TOTAL</b>	<b>522 552</b>	<b>471 534</b>			

Au 31 décembre 2025, le capital social est composé de 10 467 701 actions, d'une seule catégorie, au nominal de 20 €, formant un capital social de 209 354 020 €.

### 6.18.2 Recyclage de gains et pertes directement comptabilisés en capitaux propres

Aucun gains et pertes directement comptabilisés en capitaux propres n'a été recyclé en résultat sur l'exercice 2025.

### 6.18.3 Impôt relatif à chaque composante de gains et pertes directement comptabilisés en capitaux propres

	2025			2024		
	Valeur brute	Impôt	Valeur nette	Valeur brute	Impôt	Valeur nette
Ecarts de conversion	-111		-111			
Réévaluation des actifs financiers à la JVCP - instruments de capitaux propres						
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies	-968	248	-720	-894	231	-663
<b>TOTAL des variations des gains et pertes comptabilisées directement en capitaux propres</b>	<b>-1 079</b>	<b>248</b>	<b>-831</b>	<b>-894</b>	<b>231</b>	<b>-663</b>

## 6.19 Engagements hors bilan

### 6.19.1 Engagements donnés

	2025	2024
<b>Engagements de financement</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Engagements en faveur d'établissements de crédit	0	0
<b>Engagements de garantie</b>	<b>12 542</b>	<b>328</b>
Engagements d'ordre d'établissements de crédit	12 542	0
Engagements d'ordre de la clientèle	0	328

L'entité Groupe La Française a consenti une garantie d'indemnisation au Groupe des Assurances du Crédit Mutuel liée aux engagements pour l'OPCI OPSIS Patrimoine à hauteur de 50 % des sommes qui pourraient être mises à sa charge pour 12.5 M€ au 31/12/2025.

### 6.19.2 Engagements reçus

	2025	2024
<b>Engagements de financement</b>	<b>25 015</b>	<b>25 015</b>
Engagements reçus d'établissements de crédit	25 015	25 015
<b>Engagements de garantie</b>	<b>817</b>	<b>479</b>
Engagements reçus d'établissements de crédit	817	479
Engagements reçus de la clientèle	0	0
Autres engagements reçus	0	0

L'entité Groupe La Française dispose d'une autorisation de découvert de la caisse Régional Crédit Mutuel Nord Europe pour 15 M€ et d'une facilité de caisse mise en place avec le CIC pour 10 M€.

## 6.20 Intérêts et produits/charges assimilés

	2025		2024	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Etablissements de crédit & banques centrales	1 997	-516	7 024	-739
Clientèle	0	-996	0	-1 090
Titres au coût amorti	4 115	0	1 154	0
<b>TOTAL</b>	<b>6 112</b>	<b>-1 512</b>	<b>8 178</b>	<b>-1 829</b>

## 6.21 Commissions

	2025		2024	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Etablissements de crédit	0	0	0	0
Clientèle	1	0	1	1
Titres	537 098	-213 277	483 307	-191 311
dont activités gérées pour compte de tiers	511 032	0	445 214	0
Instruments dérivés	0	0	0	0
Engagements de financement et de garantie	0	0	0	0
Prestations de services	156 414	-55 273	188 781	-69 060
<b>TOTAL</b>	<b>693 513</b>	<b>-268 550</b>	<b>672 089</b>	<b>-260 370</b>

## 6.22 Gains nets sur instruments financiers à la juste valeur par resultat

	2025	2024
Instruments de transaction	0	0
Résultat de change	-4	7
Autres Instruments à la juste valeur sur résultat	1 104	-3 114
<b>TOTAL des variations de juste valeur</b>	<b>1 100</b>	<b>-3 107</b>

## 6.23 Gains ou pertes nets sur actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres et résultant de la décomptabilisation des actifs financiers au coût amorti

### 6.23.1 Gains ou pertes nets sur actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres

	2025	2024
Dividendes	73	152
PV/MV réalisées sur instruments de dettes	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>73</b>	<b>152</b>

### 6.23.2 Gains ou pertes nets résultants de la décomptabilisation des actifs financiers au coût amorti

NÉANT

## 6.24 Produits et charges des autres activités

	2025	2024
<b>Produits des autres activités</b>		
Charges refacturées	0	0
Autres produits	13 465	9 169
<b>Sous-total</b>	<b>13 465</b>	<b>9 169</b>
<b>Charges des autres activités</b>		
Immeubles de placement :	0	0
Autres charges	-994	-3 450
<b>Sous-total</b>	<b>-994</b>	<b>-3 450</b>
<b>TOTAL net des autres produits et charges</b>	<b>12 471</b>	<b>5 719</b>

*Les autres produits des activités sont liés à des refacturations sur les fonds gérés de charges diverses.*

## 6.25 Frais généraux

	2025	2024
Charges de personnel	-198 908	-195 421
Autres charges d'exploitation	-125 338	-122 431
Dotations et reprises sur amort. et dépr. des immobilisations corporelles et incorporelles	-9 536	-14 163
<b>TOTAL</b>	<b>-333 782</b>	<b>-332 015</b>

### 6.25.1 Charges du personnel

	2025	2024
Salaires et traitements	-120 418	-125 735
Charges sociales	-53 729	-47 719
Intéressement et participation des salariés	-15 278	-13 623
Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	-9 483	-8 345
<b>TOTAL</b>	<b>-198 908</b>	<b>-195 422</b>

### Effectifs en équivalent temps plein (ETP)

	2025	2024
ETAM	164	157
Cadres	914	904
<b>TOTAL</b>	<b>1 078</b>	<b>1 061</b>

Les effectifs consolidés sont des équivalents temps plein.

### 6.25.2 Autres charges d'exploitation

	2025	2024
Impôts et taxes	-4 429	-4 558
Locations	-13 345	-13 855
- locations à court terme d'actifs	-12 128	-9 312
- locations d'actifs de faible valeur/substituables	-847	-3 579
- autres locations	-370	-964
Autres services extérieurs	-106 184	-104 123
Autres charges diverses	-1 380	105
<b>TOTAL</b>	<b>-125 338</b>	<b>-122 431</b>

### 6.25.3 Dotations et reprises sur amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles

	2025	2024
Amortissements :	-9 536	-14 163
- immobilisations corporelles	-10 110	-12 157
- immobilisations incorporelles*	574	-2 006
<b>TOTAL</b>	<b>-9 536</b>	<b>-14 163</b>

\*dont +926 K€ chez CMAM au 31/12/2025 lié à la correction de résultat 2024 sur les DAP.

## 6.26 Coût du risque de contrepartie

	2025	2024
- pertes attendues à 12 mois (S1)	0	0
- pertes attendues à maturité (S2)	0	0
- actifs dépréciés (S3)	0	-297
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>-297</b>

Au 31/12/2025, le coût du risque est à néant.

### 2024

	Dotations	Reprises	Créances irrécouvrables couvertes	Créances irrécouvrables non couvertes	Recouvrement sur créances apurées	TOTAL
<b>Actifs dépréciés (S3)</b>	<b>-127</b>	<b>0</b>	<b>-170</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-297</b>
- Prêts et créances Etablissements de crédit au coût amorti	0	0	0	0	0	0
- Prêts et créances clientèle au coût amorti	-127	0	-170	0	0	-297
- Engagements donnés	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>-127</b>	<b>0</b>	<b>-170</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-297</b>

## 6.27 Gains ou pertes sur autres actifs

	2025	2024
Immobilisations corporelles et incorporelles	60	14 370
Moins-values de cession	-5 493	-1 096
Plus-values de cession	5 553	15 466
Gains ou pertes nets sur titres consolidés	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>60</b>	<b>14 370</b>

## 6.28 Variations de valeur des écarts d'acquisition

NÉANT

## 6.29 Impôts sur les bénéfices

### 6.29.1 Décomposition de la charge d'impôt

	2025	2024
Charge d'impôt exigible	-37 615	-34 122
Charge d'impôt différé	-793	1 644
Ajustements au titre des exercices antérieurs	-228	-594
<b>TOTAL</b>	<b>-38 636</b>	<b>-33 072</b>

Le taux d'imposition français est constitué du taux normal de l'impôt sur les sociétés (25,00%), augmenté des contributions additionnelles en vigueur en 2025 et applicables au Groupe, qui portent le taux global d'imposition des bénéfices à 25,83%.

Le groupe ne bénéficie pas de l'économie éventuelle générée par l'intégration fiscale. En effet, la convention d'intégration fiscale en vigueur signée par les sociétés du Groupe La Française, membres du groupe fiscal, à savoir :

- Groupe La Française
- La Française Finance Services
- La Française Real Estate Managers
- CIC Private Debt
- Crédit Mutuel Asset Management
- Crédit Mutuel Gestion
- Crédit Mutuel Impact

Ne stipule pas que les économies de l'impôt sur les sociétés réalisées par le groupe en raison des déficits transférés soient réallouées immédiatement aux sociétés intégrées déficitaires.

Aucune économie d'impôt n'a par conséquent été enregistrée en 2025 et 2024.

### 6.29.2 Rapprochement entre la charge d'impôt comptabilisée et la charge d'impôt théorique

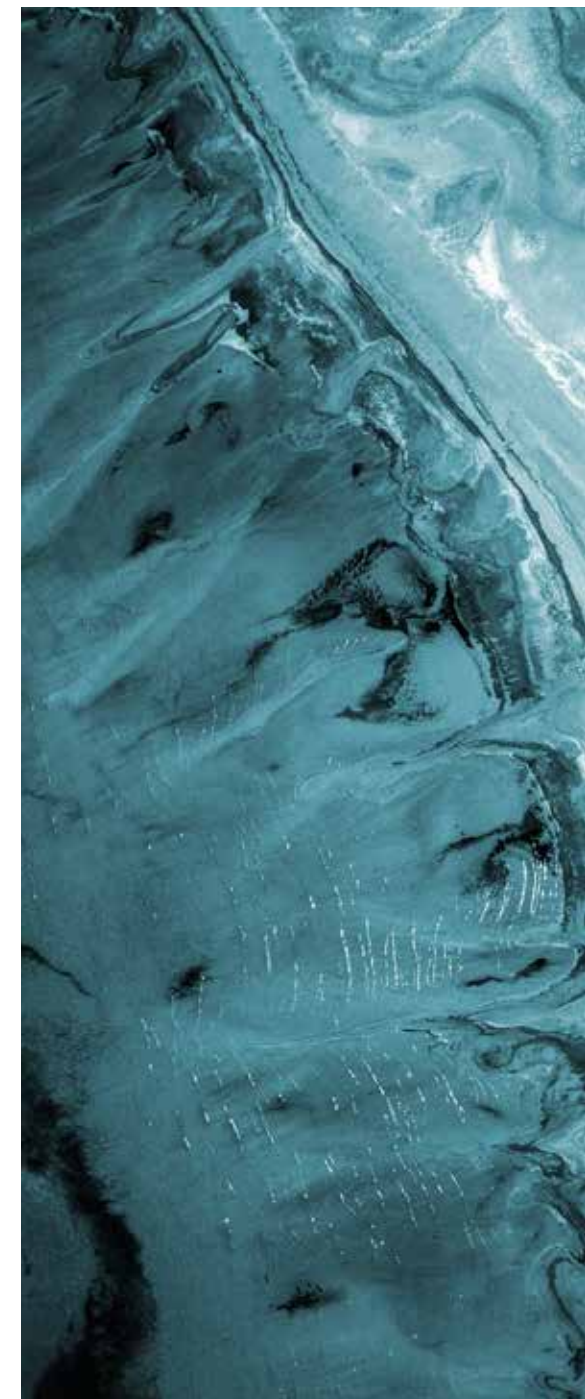
	2025	2024
<b>Résultat taxable</b>	<b>109 485</b>	<b>102 889</b>
<b>Taux d'impôt théorique</b>	<b>25,83%</b>	<b>25,83%</b>
<b>Charge d'impôt théorique</b>	<b>28 280</b>	<b>26 576</b>
Différence permanentes	4 340	-2 116
Déficits de l'exercice non activés	7 637	7 938
Impact des régimes spécifiques /sociétés transparentes fiscalement	-87	-191
Impact des taux d'imposition spécifiques des entités étrangères	-353	1 772
Avoirs fiscaux/crédits d'impôts/régul impôt N-1	-1 147	-881
Autres	-34	-26
<b>Charge d'impôt</b>	<b>-38 636</b>	<b>-33 072</b>
<b>Taux d'impôt effectif</b>	<b>35,29%</b>	<b>32,14%</b>

## 6.30 Encours des opérations réalisées avec les parties liées

Les comptes de Groupe La Française et de ses filiales sont consolidés par intégration globale dans les comptes du Groupe Crédit Mutuel Alliance Fédérale depuis le 1er janvier 2022, date à laquelle le Crédit Mutuel Nord Europe a rejoint l'agrément collectif de la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel

### 6.30.1 Eléments de bilan relatifs aux opérations réalisées avec les parties liées

	2025		2024	
	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Parties liées Crédit Mutuel Alliance Fédérale	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Parties liées Crédit Mutuel Alliance Fédérale
<b>Actifs</b>				
Actifs à la juste valeur par résultat				
Actifs financiers à la JVCP				
Actifs financiers au coût amorti		71 968		68 513
Actifs divers		4 671		13 789
<b>TOTAL</b>		<b>76 639</b>		<b>82 302</b>
<b>Passifs</b>				
Passifs à la juste valeur par résultat				
Dettes représentées par un titre				
Dettes envers les établissements de crédit		15 248		21 544
Dettes envers la clientèle				
Dettes subordonnées				
Passifs divers		29 303		37 465
<b>TOTAL</b>		<b>44 551</b>		<b>59 009</b>
Engagements de financement donnés				
Engagements de garantie donnés		0		0
Engagements de financement reçus		25 015		25 015
Engagements de garanties reçus		817		479



### 6.30.2 Eléments de résultat relatifs aux opérations réalisées avec les parties liées

	2025		2024	
	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Parties liées Crédit Mutuel Alliance Fédérale	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Parties liées Crédit Mutuel Alliance Fédérale
Intérêts reçus		1 705		4 772
Intérêts versés		(289)		(404)
Commissions reçues		46 754		56 869
Commissions versées		(196 189)		(190 963)
Gains ou pertes nets sur actifs financiers JVCP et JVR				
Autres produits et charges		19		10 269
Frais généraux		(55 864)		(69 674)
<b>TOTAL</b>		<b>(203 864)</b>		<b>(189 131)</b>

## 6.31 Répartition du compte de résultat par secteur d'activité et par zone géographique

### 6.31.1 Répartition du compte de résultat par secteur d'activité

Les activités de Groupe La Française sont exercées dans le seul secteur de la gestion pour compte de tiers :

*\* y compris résultat net des entités mises en équivalence et les pertes de valeur sur écarts d'acquisition*

2025	Gestion d'actifs	TOTAL
Produit net bancaire	443 206	443 206
Frais généraux	-333 781	-333 781
Résultat brut d'exploitation	109 425	109 425
Coût du risque de contrepartie	0	0
Gains ou pertes sur autres actifs *	60	60
Résultat avant impôts	109 485	109 485
Impôt sur les sociétés	-38 636	-38 636
Gains et pertes nets d'impôts sur actifs abandonnés	0	0
Résultat net comptable	70 849	70 849
Minoritaires	1 264	1 264
<b>RÉSULTAT NET PART DU GROUPE</b>	<b>69 585</b>	<b>69 585</b>

### 6.31.2 Répartition du compte de résultat par zone géographique

	2025				2024			
	France	Europe (hors France)	Autres pays*	Total	France	Europe (hors France)	Autres pays*	Total
Produit net bancaire	397 335	40 060	5 811	443 206	385 542	28 549	6 740	420 831
Frais généraux	-297 369	-29 920	-6 492	-333 781	-305 314	-26 701	0	-332 015
Résultat brut d'exploitation	99 966	10 140	-681	109 425	80 228	1 848	-4 882	88 816
Coût du risque de contrepartie	0	0	0	0	-297	3 396	-3 396	-297
Gains ou pertes sur autres actifs **	43	17	0	60	14 368	1 069	-1 067	14 370
Résultat avant impôts	100 009	10 157	-681	109 485	94 299	17 935	-9 345	102 889
Résultat net global	65 589	5 948	-688	70 849	64 841	4 976	0	69 817
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>64 322</b>	<b>5 948</b>	<b>-686</b>	<b>69 585</b>	<b>62 897</b>	<b>8 488</b>	<b>-3 509</b>	<b>67 876</b>

\*Angleterre en 2024 & Angleterre, Corée & Singapour pour 2025

\*\* y compris résultat net des entités mises en équivalence et les pertes de valeur sur écarts d'acquisition

### 6.32 Autres éléments d'information

#### Conflit au Moyen-Orient

Postérieurement à la clôture du 31 décembre 2025, le conflit en cours au Moyen-Orient risque d'entraîner un choc sur l'économie mondiale et un ralentissement de l'activité. Cela pourrait accentuer certains risques affectants notamment ceux liés aux conditions macro-économiques et à l'évolution potentiellement défavorable des marchés ainsi que ceux de cybersécurité. Du fait des conséquences géopolitiques, économiques, financières et sociales encore incertaines de ce conflit et des incertitudes concernant sa propagation aux différents pans de l'économie mondiale, il n'est à ce stade pas possible d'en estimer l'impact exact pour Groupe La Française et ses filiales.

#### Honoraires des commissaires aux comptes

Le tableau suivant présente les honoraires (certification) des Commissaires aux comptes et des membres de leurs réseaux pris en charge par Groupe La Française et ses filiales consolidées en 2025 et 2024.

Seules ont été provisionnées les prestations de commissariat aux comptes effectuées durant l'exercice 2025 et non payées à la clôture.

Montants en K€ HT

	2025				2024			
	KPMG	PWC	Mazars	Autres réseaux	KPMG	PWC	Mazars	Autres réseaux
Certification des comptes	232	341	152		128	295	188	29
Missions accessoires/ Juridique, fiscal, social	3	7	60	23	4	4	8	1
Autres			39					
<b>Total</b>	<b>235</b>	<b>348</b>	<b>251</b>	<b>23</b>	<b>132</b>	<b>299</b>	<b>196</b>	<b>30</b>

RETROUVEZ-NOUS SUR  
**WWW.LA-FRANCAISE.COM**

GROUPE LA FRANÇAISE

Siège social : 128, boulevard Raspail 75006 Paris

Société par actions simplifiée au capital de 209 354 020 €

RCS PARIS 480 871 490

Contact : +33 1 44 56 10 00

COMPTES CONSOLIDÉS 2025

